

# LA REVUE

N°2

## DES INITIATIVES

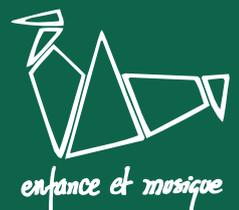


OCCITAN ET  
PETITE ENFANCE :  
MANGECLOUS,  
UNE ASSOCIATION  
QUI OSE  
LA RENCONTRE

ÂUVERGNE,  
UNE AGENCE  
CULTURELLE  
S'INTÉRESSE  
AUX TOUT-PETITS

À LA RENCONTRE  
D'UNE CAF  
MILITANTE

ART  
CULTURE  
PETITE ENFANCE  
FAMILLE  
LIEN SOCIAL





### Direction de la revue :

Christine ATTALI-MAROT et Marc CAILLARD

Rédaction : Aurélie MAYEMBO,  
Christine ATTALI-MAROT

Photos : DR (couverture : Daniel Rühl)

Maquette : Guillaume WYDOUW

Publication réalisée avec le soutien financier du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille, du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, de la Caisse nationale des allocations familiales et de la Fondation de France.

### Enfance et Musique

17 rue Etienne Marcel

93500 PANTIN

Tel : 01 48 10 30 00

[www.enfancemusique.asso.fr](http://www.enfancemusique.asso.fr)

ISBN 2-908897-20-2

**Information PDF :** Vous pouvez naviguer dans ce fichier en cliquant sur les différentes parties du sommaire, et cliquer sur le bouton «retour sommaire» en bas de chaque page pour y revenir.

## 3 ÉDITORIAL

### DANS L'HÉRAULT...

- 4 L'OCCITAN AU SERVICE DE L'ÉVEIL DES TOUT-PETITS**  
*Histoire de l'association Mangeclous racontée par sa fondatrice, Solika Nouchi.*
- 8 UNE BIBLIOTHEQUE AUX ALLURES DE FOYER RURAL**  
*ou comment démocratiser l'accès à la culture.*
- 10 MUSICIEN INTERVENANT, UNE PASSION ET BEAUCOUP DE QUESTIONS...**  
*... et tout l'intérêt de se regrouper en association.*

### EN AUVERGNE...

- 12 QUAND LA CULTURE SE PENCHE SUR LA PETITE ENFANCE**  
*L'engagement de l'agence pour le développement de la musique et de la danse en faveur de la petite-enfance.*
- 15 L'HOMME ORCHESTRE**  
*Le parcours d'un jeune musicien devenu l'interlocuteur privilégié des professionnels petite enfance de sa région*
- 16 LES AGENCES RÉGIONALES, HISTOIRE ET MISSIONS**  
*Des structures culturelles à connaître...*
- 17 « APPORTONS DU BEAU, DU BON ET DE L'INTELLIGENT SI NOUS VOULONS QUE L'ENFANT GRANDISSE »**  
*Rencontre avec Pierre-Jean Zantman, auteur compositeur interprète de spectacles pour les très jeunes enfants.*

### DANS LA NIÈVRE...

- 19 LA CAF DE NEVERS : UNE ÉQUIPE DE LABOUREURS**  
*Ses objectifs et ses modalités d'intervention en faveur de la petite enfance.*
- 21 TRACES ET EMPREINTES**  
*Reportage sur un atelier parents-enfants d'éveil aux arts plastiques.*
- 22 L'ÉVEIL CULTUREL, FER DE LANCE DU CONTRAT ENFANCE**  
*Le choix de la ville de Nevers.*
- 24 UNE PLASTICIENNE À LA CRÈCHE**  
*Portrait de Pascale Massicot qui travaille auprès des jeunes enfants depuis une dizaine d'années.*
- 27 GRAINES DE TALENTS**  
*Les colonnes carrées, un projet commun aux structures petite enfance de la ville de Nevers.*

# ART... CULTURE... PETITE ENFANCE... FAMILLE... LIEN SOCIAL...

Après une première édition largement diffusée sur l'ensemble du territoire national, cette deuxième Revue des Initiatives poursuit son tour de France annoncé des actions d'éveil culturel et artistique du tout-petit. La mission qu'elle se propose d'assumer est simple et claire : donner la parole aux acteurs, mettre en évidence et faire connaître la diversité de leurs projets, partager leurs convictions et leurs « réussites » tout autant que leurs interrogations et leurs difficultés.

En un mot, il s'agit de mutualiser la diversité des initiatives mises en œuvre pour dynamiser l'existant, favoriser les échanges et motiver les porteurs de projets à agir...

Dans ce numéro, la moisson vient de plusieurs terroirs : du milieu rural, et pas seulement de la ville, elle reflète la diversité des acteurs, elle est ouverte sur l'avenir. Elle témoigne aussi d'une prise de conscience nouvelle des enjeux sous-jacents de l'éveil culturel et artistique dans la vie familiale et sociale des enfants...

C'est Auvergne Musiques DanSES, première agence régionale pour le développement de la musique et de la danse à s'intéresser à la petite enfance, portée par la conviction de son directeur qui considère que « l'éducation artistique dès le plus jeune âge est un enjeu fondamental pour former des citoyens curieux et ouverts sur le monde ».

C'est la ville de Nevers dont l'éveil culturel est le fer de lance de son 3<sup>e</sup> contrat enfance car « il fédère un travail partenarial entre tous les acteurs concernés par l'accueil du jeune enfant ».

C'est encore la Caisse d'allocations familiales de la Nièvre qui incite les équipes à mettre l'éveil culturel et artistique au cœur de leur projet éducatif...

À côté de ces institutions, ce sont les artistes qui « travaillent » au plus près du public dans des formes renouvelées de « rencontres artistiques », s'interrogent sur l'évolution de leur place, de leur fonction, de leur métier au cœur d'un lien social en mutation et qu'il faut sans cesse réinventer.

Ce sont aussi les parents qui retrouvent de plus en plus leur place essentielle et légitime dans les projets adressés à leurs enfants.

Osons le détour d'un point de vue politique auquel ces projets du quotidien donne chair et consistance...

L'éveil culturel et artistique se trouve à la croisée de « secteurs d'intervention » que l'histoire récente a séparé : celui de l'éducation populaire avec la mobilisation en première ligne des professionnels de l'enfance et des familles ; celui de l'action culturelle, par la relation aux œuvres et l'implication des artistes ; celui de l'action sociale pour sa fonction de prévention et son rôle moteur dans la dynamisation des personnes et des relations familiales et sociales.

L'éveil culturel et artistique rejoint, à cette place transversale et dynamique, une des grandes questions qui traversent nos sociétés aujourd'hui : avons-nous pour seul horizon l'assujettissement à la culture marchande, où des médias aux ordres auront pour objectif premier de « vendre à Coca-Cola du temps de cerveau disponible » comme le rêvent et osent le dire les responsables de TF1 ? »...

La réponse est entre les mains des citoyens que nous sommes. Ceux qui témoignent ici font le choix d'un autre avenir ; celui d'un monde où l'art et la culture vivante seront au cœur des relations entre les personnes dans la perspective d'une société plus humaine qui reste à inventer.

**Marc Caillard**

Directeur-fondateur  
Enfance et Musique

## L'OCCITAN AU SERVICE DE L'ÉVEIL DES TOUT-PETITS

*Solika Nouchi intervient depuis plus de dix ans dans des écoles et des structures de la petite enfance. Véritablement accro à la musique traditionnelle, elle transmet son enthousiasme et son dynamisme, afin de redonner à l'éveil musical la dimension du plaisir.*

« **V**ous avez la création en vous ». C'est par ces mots, prononcés par Angélique Fulin, professeur de pédagogie musicale, que Solika a su que liberté et innovation étaient parfaitement compatibles avec un projet d'éveil culturel. Des pistes pour innover, elle en a trouvées dans la musique traditionnelle occitane, qu'elle a découverte en s'installant dans l'Hérault. C'était au début des années 90. Après de longs séjours à l'étranger puis à Paris, cette touche-à-tout décide de poser ses valises à Montpellier. Sans idée précise ni plan de carrière. Pour cette musicienne, qui n'a

encore jamais vécu de sa passion, ni enseigné la musique, il est d'abord question de découvrir une région et de profiter d'un nouveau cadre de vie. Inscrite au JAM, l'école de jazz de Montpellier, en chant et piano, Solika fait la connaissance de Marie-Josée Fages et de Jean-Michel Lhubac. Une rencontre décisive. Tous deux dirigent l'Auboï, une association qui travaille auprès des enfants et propose des interventions musicales en occitan dans les écoles maternelles et primaires. Avec eux, j'ai commencé à découvrir qu'il y avait une langue et une musique dans cette région. Lors de mes nombreux voyages, je me suis toujours intéressée à la musique et à la langue du pays. Ici, c'est la même démarche que j'ai entreprise ».



Dans la rue, Solika et Emmanuelle se transforment en Cancrenule et Croquebule.

### LA FORCE DE LA TRADITION

L'occitan est une révélation ; en plus de la langue et des traditions – les groupes de rues et les spectacles itinérants – Solika découvre une musique dont la simplicité l'émerveille. « Dans la musique traditionnelle, il y a une petite ritournelle qui nous tourne la tête et voilà... », explique-t-elle. « C'est ce que j'aime : on est rapidement dans le plaisir ». Elle retrouve ainsi son âme d'enfant

### L'OCCITAN EN TROIS QUESTIONS

#### QU'EST-CE QUE L'OCCITAN ?

Connue pour être au Moyen Âge la langue des troubadours, l'occitan est une langue romane, donc dérivée du latin.

Sa particularité est d'être liée à un territoire appelé pays d'Oc ou Occitanie, correspondant aujourd'hui au sud de la France (à l'exception du Pays Basque, de la Corse et du Roussillon), à une partie du Piémont italien et à une vallée des Pyrénées espagnoles.

#### EST-CE UNE LANGUE MORTE ?

Pas du tout, puisque l'Occitanie compte environ 13 000 000 d'habitants et qu'un dixième de sa population parle couramment la langue d'oc. Il s'agit d'une langue régionale au même titre que le breton, le corse et le basque, ce qui veut dire que l'occitan peut être parlé, mais est essentiellement réservé à la sphère privée.

#### L'OCCITAN, EST-IL ENSEIGNÉ EN FRANCE ?

Le statut de langue régionale prévoit que l'occitan puisse être enseigné dans les établissements scolaires privés. Une tolérance autorise un minimum sa présence dans l'enseignement public. Dans le pays d'Oc, cela se manifeste avec les « calandretas », des écoles maternelles et primaires privées sous contrat, où l'occitan est la langue de l'enseignement. C'est également une matière facultative dans certaines écoles du secondaire.



« Tega-Los », un CD de chansons et de poèmes occitans enregistré et diffusé par le Cercle occitan et l'association Mangeclous

et un sentiment immédiat de joie, qu'aucune musique ne lui avait apporté jusqu'alors, ni le classique, ni le jazz, deux écoles dont elle est pourtant issue. Littéralement emballée par la démarche de l'Auboï, elle rejoint rapidement l'association et monte un trio avec ses fondateurs. Pour l'occasion, elle commence à chanter en occitan, sans parler la langue, et adopte l'accordéon diatonique. « *Je me laissais porter par la musique* », se souvient-elle. Une sensation dont elle se servira pour bâtir son projet d'éveil musical et de spectacles d'animation.

Les tournées faites dans les milieux occitans permettent à Solika de mesurer l'impact de la culture traditionnelle. Même si la langue d'oc est peu parlée et souvent assimilée à du patois (voir encadré p.4), la tradition est bien présente et ne demande qu'à être revivifiée. C'est, pour Solika, ce qui fait l'essence même de la tradition et la distingue du folklore. Pour la musicienne, il n'est pas question « *de costumes, de sabots et de démonstrations de danse...* », mais de quelque chose de vivant. Là où le folklore peut être nostalgique et figé, la musique traditionnelle est un matériau de travail propice à la réinterprétation. « *On peut dire que c'est la même base, mais pas la même idée* », résume-t-elle. Inventer, improviser, faire appel à la sensorialité c'est possible avec la musique traditionnelle, alors que le folklore ne demande souvent qu'à être reproduit à l'identique. « *Quand on sort l'accordéon lors d'un spectacle, les gens dansent et ce ne sont pas forcément ceux qui connaissent les pas* », argumente-t-elle.

Sensible au métissage – « *je suis moi-même issue d'un mélange est/louest, nord/sud* » – et à la présence de nombreuses familles immigrées dans l'Hérault, Solika reste persuadée que la musique traditionnelle peut permettre de tisser des liens et de partager des expériences, dès lors que « *chacun est bien affirmé dans sa culture et son identité* ». Chanter en occitan est l'occasion de s'ancrer dans un territoire et de s'ouvrir aux autres. « *C'est une Parisienne qui fait chanter les gens d'ici* », s'amuse Solika, qui a mis en musique des textes en occitan, aujourd'hui réunis sur le disque Tega-Los, réalisé et chanté par le Cercle occitan de Clermont-l'Hérault.

## LA MUSIQUE AVEC « TROIS FOIS RIEN »

En 1994, les projets de Solika prennent forme avec la création de l'association Mangeclous dont l'objectif est de faire revivre la tradition occitane, preuve que le renouveau vient souvent de l'extérieur.

Quand Solika crée Mangeclous, clin d'œil au personnage d'Albert Cohen – plein de « *fantaisie, toujours prêt à inventer des choses et des situations* » –, elle a déjà derrière elle une solide formation. Auprès de l'Auboï, puis au cours de

## ABÉCÉDAIRE DE L'ÉVEIL CULTUREL DES MOTS À METTRE EN BOUCHE POUR LE PLAISIR

*S'interroger sur sa pratique d'intervenante, c'est ce que nous avons demandé à Solika et Emmanuelle. D'abord réticente à prendre la parole, c'est finalement Emmanuelle qui s'est penchée sur ses expériences et ses émotions depuis qu'elle intervient auprès des enfants et des tout-petits. Témoignage de sa réflexion, cet abécédaire particulièrement stimulant autour de l'éveil musical.*

**A**ccueillir, adapter, apprendre, acteur, amour

**B**albutier, babiller, bricoler, bercer, bouger, bourdonner, bruit

**C**hanter, créer, conter, curiosité, corporel, communiquer, choisir, comptines, couleur, chuchoter, crier, convivialité, communiquer, concentration, contact, chatouille

**D**anser, découvrir, décorer, dialoguer, défaire, développer, dire

**E**xplorer, écouter, être, éveiller, exprimer, échanger, émotion, expérimenter, expirer, exister, équilibre, énergie

**F**abriquer, froter, faire, famille

**G**oûter, gratter, galoper, grandir, gestuelle, gribouille

**H**abiter, harmonie, histoire

**I**maginer, inventer, improviser, interpréter, inspirer, imiter, imager, instrument

**J**ouer, jardiner, jeux

**K**afouiller !

**L**ien, ludique

**M**anipuler, mimer, mouvement, musique, magie, matière, mélodie, miroir, mot

**N**âître, nuance

**O**deur, original

**P**artager, participer, percevoir, parole, plaisir, présence

**Q**uitter

**R**ythmer, regarder, raconter, rencontrer, respirer, réaliser, rebondir, repérer, retrouver, ricocher, résonance, ritournelle

**S**entir, secouer, siffler, souffler, se déguiser, se détendre, silence, son, sensibilité, sensorialité, surprise

**T**ambouriner, toucher, taper, tapoter, trembler, trace

**U**tiliser

**V**ivre avec, varier, vibrer, vivant, voir, voyager, voix, vocalises

**W**agabonder !

**X**ylophone

**Y**... a d'la joie

**Z**ou, à la danse...



Un instrument de musique improvisé à découvrir et à manipuler.

## LE JEU DES SEPT FAMILLES

Adeptes d'une pédagogie ludique et imagée, Solika a mis au point une typologie, bien à elle, des instruments de musique. Une façon de sensibiliser les enfants à la présence de la musique dans les gestes les plus quotidiens. Voici les sept familles d'instruments de musique qu'elle distingue :

### Ceux qu'on secoue

Comme les cloches.

Objet fabriqué : les pots de fleurs en terre se transforment en carillons.

### Ceux qu'on frotte

Comme le violon.

Objet fabriqué : un violon confectionné avec des pots de yaourt et un fil de pêche. Pour apprécier le son d'un frottement, des boîtes de camembert recouvertes de papier de verre font également merveille.

### Ceux qui bourdonnent

Comme l'harmonica, l'accordéon.

Objet fabriqué : le mirliton ou le kazou.

### Ceux qu'on tape

Comme le djembé, batterie et autres percussions.

Objet fabriqué : un claquoir ou des claquettes avec des coquillages ramassés en bord de mer...

### Ceux qu'on gratte

Comme la guitare.

Objet fabriqué : des bouteilles d'eau minérale et des coquillages.

### Ceux qui sifflent

Comme la flûte à bec.

Objet fabriqué : la flûte en roseau, les ocarinas.

**Sans oublier la voix, ni imitée, ni fabriquée, juste la voix et les sons qu'elle produit**

stages avec la FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles), où elle s'initie, entre autres, à la « musique du paysage ». Transmettre un répertoire de comptines et de chansons, en inventer, faire de la musique à partir de petits riens, écouter les sons produits à n'importe quel moment, dans n'importe quel endroit, font partie de sa démarche et de ce qu'elle souhaite transmettre aux enfants. En travaillant sur « la musique du paysage », Solika découvre une façon d'envisager l'univers sonore qui lui convient parfaitement. Une fois de plus, c'est la simplicité qui l'attire, une certaine évidence des choses qui suscite facilement l'adhésion des enfants. Pour la fondatrice de Mangeclous, être à l'écoute de son environnement et entonner une ritournelle sont des démarches musicales qui rapprochent le quotidien de l'enfant de la découverte du monde sonore. « Quand, par exemple, on emmène les enfants à la plage, on joue avec le sable, les galets, le son de la mer. Mon rôle est ensuite de faire ma sauce pour que ce soit de la musique ».

## AVOIR CONFIANCE DANS LES CAPACITÉS DE L'ENFANT

Comme elle n'a pas toujours la chance de faire ses animations en plein air, Solika puise dans le quotidien et son environnement direct pour sensibiliser les enfants. Pour la musicienne, rien n'est pire que d'avoir devant elle des enfants sagement assis, comme s'ils assistaient à un spectacle. Les rencontres musicales qu'elle leur propose sont donc de véritables ateliers, où ils découvrent et manipulent des instruments improvisés. L'apprentissage par le jeu et la fabrication d'objets sonores est à la base de sa démarche. Maracas, objets du quotidien, sacs à sons – savant mélange de coquillettes, de riz, de perles et de graines – tout est prétexte à la découverte musicale. « On explore le matériel qu'on a dans la main, un rouleau d'essuie-tout par exemple. Les enfants mettent ensuite du Scotch aux extrémités et le remplissent de graines ».

Avec les plus petits, Solika et Emmanuelle, sa complice, accompagnent leurs propositions musicales d'une mise en scène ou d'une histoire pour que les enfants s'approprient les instruments plus facilement. L'éveil musical avant l'école maternelle correspond à une découverte sensorielle. « Bien souvent, on ne dit rien, on fait. On les laisse s'imprégner, avec l'espoir que leurs oreilles soient grandes ouvertes et qu'ils soient sensibilisés à la musique ».

Pour les plus grands, Mangeclous a développé une activité originale : la construction d'instruments de musique. Quand Alain, le mari de Solika, s'est mis à fabriquer des instruments en roseau et en bambou, elle a eu l'idée de l'associer à l'animation des ateliers ou des festivals. Une démarche ancrée

dans la certitude que les enfants sont capables, dans la mesure où on leur propose des activités adaptées. Sur les festivals, Solika et Emmanuelle s'occupent des plus jeunes, tandis qu'Alain gère le travail du roseau avec les plus grands et les fait manier scies et couteaux. Trop de fois pourtant, elles ont pu constater combien certains parents ont tendance à faire à la place de leurs enfants, à leur prendre les mains pour les « aider ». *« Nous partons du principe que les enfants ont chacun leur rythme quand ils découvrent une activité et que le temps d'apprentissage est important. Ils savent tous faire quelque chose, ils ne sont pas maladroits, donc il faut prendre patience et faire attention. C'est pour cela que j'accueille volontiers les parents dans nos activités »*, explique la fondatrice de Mangeclous.

## UN DUO COMPLÉMENTAIRE

Face à cette multiplication d'activités, Solika a trouvé en Emmanuelle une aide précieuse dans l'approche des très jeunes enfants. Ancienne éducatrice en crèches, cette dernière apporte à Mangeclous un savoir-faire et une certaine connaissance des tout-petits qui complètent l'expérience de Solika. *« Nous nous montrons très respectueuses face à un public de tout-petits. Lors des spectacles de Noël, par exemple, nous nous assurons que les professionnelles préviennent les enfants de notre venue. Ensuite, nous arrivons à pas de loup dans la crèche et nous nous costumons devant eux, pour leur faciliter l'entrée dans le spectacle »*.

La rencontre entre les deux femmes est originale, puisqu'elles se sont connues dans le cadre d'un atelier parents/enfants animé par Solika. Emmanuelle profitait alors d'un congé parental pour découvrir le plaisir de la musique avec l'un de ses fils. Le contact est bien passé. Quand Emmanuelle a quitté son travail devenu trop lourd, elle a rejoint la compagnie Malabar (spectacles de rue) où elle est échassière et Mangeclous pour la partie spectacle. De cette rencontre, sont nés Cancrelune et Croquebulle, les personnages que les deux artistes interprètent lors de manifestations de rues. Depuis, elles animent également toutes



*Une des nombreuses manifestations de rue auxquelles Solika et Emmanuelle apportent leur contribution.*

les deux les rencontres musicales parents/enfants. La collaboration s'avère fructueuse et permet de remettre en cause les acquis et de chercher à innover : chansons, comptines, danses, accompagnées d'accordéon ou de percussions... Emmanuelle apporte un regard neuf et son goût pour la danse, tandis que Solika découvre à son contact un travail d'expression corporelle.

Dans l'avenir, les deux femmes pensent créer un spectacle musical et coloré pour les tout-petits. Cette collaboration les a profondément soudées et a mis en évidence leurs envies. Pour Solika, l'idéal serait un jour d'avoir un lieu à elle pour accueillir des enfants et leurs parents et mettre en pratique des activités autour de « la musique du paysage ». Séduite par les possibilités offertes par la musique, Emmanuelle aimerait, de son côté, compléter son expérience par une formation. En attendant, Mangeclous continue de multiplier les animations et de faire rimer plaisir, jeu et simplicité.

### Pour tout renseignement :

Association Mangeclous,  
Solika Nouchi,  
4, rue du Foyer-Communal  
34 725 Jonquières  
Tél. : 04 67 96 61 60  
[www.mangeclous.com](http://www.mangeclous.com)

## CÔTÉ SPECTACLES

A côté des activités auprès des enfants, Solika Nouchi consacre une large part de son temps à la création de spectacles, à destination des enfants et des adultes. Elle débute en 1995 avec *« La patate sonore »*, un spectacle pour les 4-10 ans sur la consommation et l'environnement, qui a connu un beau parcours. Après avoir tourné dans l'Hérault, il a été repris à Paris où on lui a donné une suite abordant la question du tri sélectif.

Pour un public plus adulte, Solika fait appel à son goût pour la chanson française et n'hésite pas parfois à y mêler des chants occitans, comme pour *« Blad de Luna »*, un duo de chants occitans et méditerranéens et *« Lili s'enrhume »*, un duo accordéon/voix de chansons françaises et occitanes. Dans *« Oui!... mais pas tout de suite »* et son tout dernier spectacle *« Ouvre la F'nêtre »*, chansons coquines et sensuelles, Solika aborde des thèmes qui parlent aux femmes.

*Bousculant les habitudes, Marie-Odile Pontac organise une fois par semaine, dans la bibliothèque municipale de Paulhan (Hérault), des ateliers réunissant les tout-petits et leurs parents. L'initiative, lancée pour lutter contre l'isolement dans le monde rural, est aujourd'hui victime de son succès.*

## UNE BIBLIOTHÈQUE AUX ALLURES DE FOYER RURAL

La scène pourrait se dérouler dans une crèche. C'est le milieu de l'après midi, dans un espace aménagé, une quinzaine d'enfants, âgés de quelques mois à 5 ans, sont installés sur des gradins aux côtés de leurs parents et d'assistantes maternelles. Tous observent Madame Takata sortir de son panier ; La marionnette les salue et les deux animatrices de l'association Mangeclous entonnent une comptine, bientôt reprise par des adultes visiblement à l'aise. Pendant trois quarts d'heure, les chants et les comptines se succèdent ; sur les mélodies de *Monsieur Pouce*, *Olé oléo banjo*, *Jean Petit qui danse* ou *Vent frais, Vent du matin*, les enfants reprennent des bribes de chansons, écoutent sagement, parfois pleurent, ou se mettent à danser. C'est un jeudi comme les autres à la bibliothèque de Paulhan. Et pour cause, ici, jeudi rime avec tout-petits.

Une fois par semaine, la bibliothèque de ce village de 3000 habitants est, en effet, fermée au public et organise des ateliers musicaux parents/enfants. Chansons, lectures d'albums, contes sont au programme, pour une après-midi consacrée à la petite enfance et au renforcement du lien familial. Une initiative portée par Marie-Odile Pontac, la bibliothécaire, et dont le succès ne se dément pas année après année.

### UNE BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Tout commence en 1993 quand la municipalité de Paulhan rachète une ancienne pension de famille avec l'idée d'en faire une bibliothèque. Bien que de taille modeste, le lieu est censé abriter des livres pour les adultes et les enfants et servir de centre de documentation pour les écoles. Engagée comme bibliothécaire, Marie-Odile décide de ne pas s'arrêter au public des lecteurs

assidus et des élèves. Son ambition est de créer un lieu à la fois convivial et chaleureux, une sorte de carrefour de rencontres. « *Dans les bibliothèques que j'ai pu voir en Allemagne, par exemple, il y avait toujours fauteuils et cafés pour que les gens lisent tran-*

*métier et se réclame du Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique. Son mot d'ordre : ouvrir la bibliothèque à tous les publics et faire venir ceux qui ne penseraient pas à y mettre les pieds. « Je crois que c'est vraiment notre rôle dans une petite ville comme*



*Dans cette bibliothèque, on ne craint ni le bruit, ni les biberons renversés.*

quillement». C'est manifestement ce souci de convivialité qui l'a poussée à multiplier les activités au sein de la bibliothèque de Paulhan et à la transformer en un véritable foyer. Pour Marie-Odile, il a toujours été hors de question de faire de ce lieu « *un sanctuaire voué aux livres* ». « *Je ne suis pas gardien de musée* », affirme-t-elle. Une conviction qui s'enracine dans un parcours professionnel un peu atypique. Scientifique de formation, après quinze années de « *congé parental* » – pendant lesquelles elle construit des jouets en bois – elle se forme au métier de bibliothécaire. Elle souhaite donner un angle social à la mission culturelle de son nouveau

*Paulhan de s'engager et d'ouvrir la bibliothèque à tous, surtout quand la librairie, c'est le supermarché où l'on ajoute un livre dans le chariot* ».

### LES TOUT-PETITS AUSSI...

Ateliers d'écriture « *avec thé et gâteaux* », soutien scolaire, expositions, la bibliothèque multiplie, dès ses débuts, les propositions. Mais le plus étonnant est que, déjà en 1993, elle s'intéresse à l'éveil culturel et artistique des très jeunes enfants. La mise en place d'initiatives de ce type est à cette époque exceptionnelle et fait donc de la bibliothèque de Paulhan une pionnière

en la matière. Pourtant, ni Marie-Odile ni les bénévoles avec qui elle travaille n'ont le sentiment d'avoir créé quelque chose d'extraordinaire. Au contraire, l'organisation d'animations et d'ateliers pour les tout-petits semble avoir été conçue comme une évidence. «*On a commencé avec l'exposition "Regardez les bébés, ils aiment les livres" de la plasticienne, Christiane Hugel. C'est à partir de là que les projets autour des enfants se sont développés. On s'est donc mis à la recherche d'intervenants, notamment des conteurs. Le choix était alors limité. Par chance, la première intervenante avait pour spécialité les très jeunes enfants*».

C'est ainsi que le premier jeudi du mois est devenu le rendez-vous des tout-petits. Un atelier «*bébés lecteurs*» a été ensuite mis en place, avec des parents ayant l'habitude de raconter des histoires à leurs enfants. «*Ils prenaient deux enfants sur les genoux et lisaient, sans qu'il y ait d'intervenant*», ajoute Marie-Odile.

## « LA DEMANDE PROVIENT DE LA SOLITUDE »

On pourrait croire à un heureux enchaînement de circonstances. Ce serait oublier le projet initial : ouvrir la bibliothèque au plus grand nombre, d'autant plus qu'elle est située en zone rurale. Même si la fréquentation des ateliers petite enfance a été bonne dès le début, elle était bien souvent le fait d'un public déjà acquis de parents ayant l'habitude de lire à leurs enfants, de chanter et de jouer avec eux. Afin de l'élargir, le personnel de la bibliothèque œuvre pour faire connaître son action et inciter les gens à se déplacer. «*Je vais parfois à la sortie des écoles pour parler de ce que l'on fait*», rapporte la bibliothécaire.

Si elle fait preuve d'une aussi grande détermination, c'est parce qu'elle sait que son action répond à un véritable besoin. À Paulhan, il n'y a ni crèches ni PMI, ce qui contribue à l'isolement des jeunes mères et des assistantes maternelles. Emmanuelle Tivoli, intervenante de l'association Mangeclous, le confirme. Il y a encore cinq ans, elle faisait partie du public des parents assistant aux éveils musicaux avec un de ses fils. «*C'est vrai qu'il y a des lieux associatifs mais rien pour les tout-petits. C'est donc une chance qu'un lieu comme*

*cette bibliothèque existe*». Une chance d'autant plus grande que beaucoup de jeunes mères, arrivées récemment dans le secteur, connaissent des situations difficiles. Des familles quittent, en effet, Montpellier et sa banlieue proche pour s'installer dans des villages comme Paulhan. «*La vie dans une petite ville est très dure pour les étrangers, pour ceux qui ne sont pas de la région. Il y a de nombreuses jeunes mamans au chômage ou avec des problèmes liés à l'alcool. La bibliothèque est, pour elles, un prétexte pour sortir de l'enfermement quotidien*».

La réussite de ces ateliers s'explique par leur ouverture à des disciplines artistiques autres que la littérature. Parce que l'objectif était d'abord de favoriser les relations entre parents et enfants, les comptines et les chants ont rapidement trouvé une place centrale dans les échanges. Peu importe de chanter juste, de connaître l'ensemble des couplets, l'important est le plaisir éprouvé à chanter ensemble. Des instruments simples, objets sonores à explorer, pour les enfants comme les adultes, sont proposés faisant ainsi de ces rencontres de véritables moments d'éveil musical.

## UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS...

Grâce au bouche à oreille et aux conversations à la sortie des écoles, les ateliers parents/enfants connaissent aujourd'hui un franc succès. Parfois problématique. «*Les intervenants sont en situation de spectacle*», regrette Solika Nouchi, musicienne intervenante de l'association Mangeclous. Le comportement des parents semble également avoir changé, constate, de son côté, Marie-Odile : «*ils sont devenus plus consommateurs qu'acteurs*». Face à une fréquentation en hausse, le risque est que ces moments privilégiés entre parents et enfants perdent de leur sens. La bibliothèque cherche aujourd'hui des solutions pour limiter les effectifs, sans pour autant refouler les familles intéressées. Ces problèmes restent mineurs et n'entament en rien la satisfaction d'avoir conquis une population qui ne fréquente pas nécessairement les livres, et encore moins les bibliothèques. «*Aujourd'hui, il y a beaucoup plus de personnes habitant Paulhan qu'avant. Cela veut dire que*

*nous avons réussi à attirer un public qui n'était pas acquis d'avance*». Et de se souvenir d'une assistante maternelle qui craignait de venir parce que les enfants risquaient de faire «*trop de bruit*».

## ... ET LE SOUTIEN DES INSTITUTIONS

L'autre grande victoire de Marie-Odile est d'avoir réussi à faire tomber ce qui est encore un tabou dans certains endroits : introduire des tout-petits dans une bibliothèque. Balayant les habitudes et les certitudes, elle a été à l'encontre de l'image d'un lieu baigné de silence et toujours bien rangé. «*Ici, il est arrivé qu'on renverse un biberon, qu'on change une couche ou qu'on prenne le goûter ensemble*», affirme-t-elle avec un brin de provocation. La double mission – culturelle et sociale – de la bibliothèque de Paulhan fait parfois attendre les travaux classiques tels que l'enregistrement des nouveaux ouvrages – non informatisé –, leur protection, le rangement... Pour pallier à ces soucis, la bibliothécaire a eu l'astucieuse idée de mettre à contribution les lecteurs rapportant des ouvrages en retard. Une pénalité équivaut donc à une heure de travail à la bibliothèque. Un autre exemple de solidarité !

L'expérience dure depuis plus de dix ans et semble recevoir une approbation générale : elle a même fait des petits. Plusieurs bibliothèques et médiathèques du département ont emboîté le pas à celle de Paulhan et proposent, à leur tour, des ateliers parents/enfants, autour de la poterie, par exemple, comme à Gignac. Ces activités avec les bébés ont le soutien de la Direction départementale du livre et de la lecture, ainsi que du Service insertion du Conseil général. Consciente du chemin parcouru, Marie-Odile ne considère pas pour autant que son travail à la bibliothèque de Paulhan soit un modèle à imposer. À chaque contexte local correspondent des initiatives singulières qui restent à inventer.

**Pour tout renseignement :**  
Bibliothèque municipale,  
Marie-Odile Pontac,  
20, Boulevard de la Liberté  
34230 Paulhan  
tél. : 04 67 25 00 89

# MUSICIEN INTERVENANT, UNE PASSION ET BEAUCOUP DE QUESTIONS...

*Sous l'impulsion de l'ADDM 34 (Association départementale pour le développement de la musique et de la danse dans l'Hérault) et du conseiller pédagogique en musique de l'Inspection académique (CPDEM), les musiciens intervenants du département ont mis sur pied une association pour confronter leurs pratiques et leurs expériences. Un projet qui en est à ses débuts mais prouve le foisonnement de questions que se posent ces musiciens lors de leurs interventions. Rencontre avec Isabelle Humé-Ronzier, la présidente de l'association, elle-même ancienne musicienne intervenante.*

Isabelle Humé-Ronzier s'est lancée dans les interventions musicales auprès des tout-petits un peu par hasard. Musicienne accomplie, éprise de baroque, sa passion pour la musique remonte à son enfance. Mais c'est la naissance de ses propres enfants qui lui a fait prendre conscience de « ce besoin viscéral de chanter » et l'a amenée à intervenir, à son tour, dans des crèches et des structures d'accueil de la petite enfance. Son credo : faire de la musique une occasion de rencontres pour les parents et leurs très jeunes enfants. Après plusieurs années passées à faire des animations musicales parents-enfants, elle s'inscrit, en 1999, au CFMI d'Aix-en-Provence, décentralisé à Béziers, pour

préparer, dans le cadre de la formation continue, le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant). « On nous disait que si nous ne le passions pas, nous ne pourrions plus travailler dans les écoles ». S'ensuivent trois années et demi d'une formation très exigeante. « Il fallait être convaincu que notre métier, c'était d'être musicienne auprès des enfants », se souvient-elle, amusée. Sur 20 personnes retenues pour suivre la formation, sept seulement obtiennent le diplôme. Un résultat d'autant plus étonnant que ces stagiaires étaient déjà familières des interventions musicales auprès des enfants, mais qui s'explique par la difficulté à mener de front une activité professionnelle et une formation très prenante.



Ancienne musicienne intervenante, Isabelle Humé-Ronzier anime dans l'Hérault une association pour faire exister ce métier.

## FAIRE RECONNAÎTRE UN MÉTIER

Il y a trois ans, l'ADDM 34 et l'Inspection académique ont sollicité les personnes de la promotion d'Isabelle et les musiciens intervenants sur le terrain pour monter une association de dumistes. Confrontés aux difficultés d'exercice de ce métier, au manque d'information et à une certaine solitude, ils ont immédiatement répondu présent. « Nous n'avons pas envie de nous quitter après quatre années de galère... », ironise la jeune femme. La création de l'association et l'obtention de subventions ont pris du temps. Elle a finalement vu le jour l'année dernière. Baptisée sobrement « Musiciens Intervenants Languedoc-Roussillon » (MILR), elle est ouverte à tous les musiciens intervenants, titulaires ou non du DUMI, et organise ses réunions le premier vendredi de chaque mois. Dans cet intervalle, Isabelle a été embauchée par l'Orchestre national de Montpellier pour développer les actions pédagogiques. Une nouvelle fonction qui facilite le lien institutionnel pour promouvoir les actions de l'association. « La première année, l'objectif est surtout de défendre

## L'HÉRAULT EN CHIFFRES, C'EST...

- 6 224 km<sup>2</sup>, soit 1,1% du territoire français.
- Moins de 1 million d'habitants, dont 230 000 vivent à Montpellier, la 8<sup>e</sup> ville de France.
- 8 communes (Béziers, Sète, Lunel, Castelnaud-le-Lez, Frontignan, Maugio, Lattes) qui concentrent 40% de la population.
- 343 communes, dont 304 avec une population de moins de 5 000 habitants, soit une nébuleuse de petits villages.
- 1 000 à 1 200 nouveaux arrivants tous les mois.
- le 2<sup>e</sup> département le plus dynamique démographiquement, mais aussi le plus fort taux de chômage de France et le 2<sup>e</sup> département en nombre de Rmistes.



La petite enfance, c'est tout un univers qui nécessite d'être apprivoisé par les intervenants.

le métier. Pour cela, il faut promouvoir toutes les formes d'action avec les associations, les écoles, les structures d'accueil de la petite enfance, du milieu hospitalier...». Se défendre, c'est aussi travailler à l'harmonisation des statuts (voir encadré ci-contre) et des rémunérations dans le département, bref être reconnu à sa juste valeur. Car ce métier recouvre des niveaux de professionnalisation différents et s'exerce dans des cadres institutionnels qui rendent complexe un rapprochement des situations.

## CONFRONTER LES PRATIQUES

Outre ces difficultés, l'enjeu pour une grande partie des dumistes est de lutter contre l'isolement, l'absence de réflexion collective et d'analyse des pratiques. Isabelle cite l'exemple d'une dumiste membre de l'association, qui travaille «sans filet» dans les hôpitaux. Sachant qu'il n'existe pas de structure pour rassembler les intervenants en milieu hospitalier, cette musicienne ne peut pas partager sa pratique ni se nourrir des expériences de ses collègues. Un manque que l'association entend, en partie, combler. A l'avenir, Isabelle souhaiterait ouvrir les débats aux questions pédagogiques et faire venir des intervenants ayant des expériences différentes. Car, même après une formation dans un CFMI, nombreux sont les musiciens intervenants à connaître des difficultés sur le terrain. Par ailleurs, la formation ne contient pas de spécialisation, en particulier en ce qui concerne la connaissance du très jeune enfant. C'est tout un univers qui nécessite d'être apprivoisé et découvert par les intervenants. Le fonctionnement d'un lieu d'accueil, la collaboration nécessaire avec les auxiliaires et les éducatrices, l'établissement d'une relation avec le très jeune enfant qui ne maîtrise pas sa motricité et n'a pas

accès au langage, la présence ou pas des parents, sont autant de sujets de préoccupation pour un musicien qui souhaite faire des animations musicales auprès des tout-petits. À chaque contexte correspondent des propositions différentes mais à chaque fois, la question du sens de ce qui est proposé à l'enfant se pose. La toute jeune association espère, à travers la réflexion collective et l'organisation de débats ou de temps de formation, apporter quelques éléments de réponse et favoriser la rencontre du musicien intervenant avec une diversité de publics.

### Pour tout renseignement :

Isabelle Humé-Ronzier,  
4, Grand'Rue - 34 800 Ceyras  
tél. : 04 67 88 16 06  
musicien.intervenant-lr@wanadoo.fr

Pour savoir s'il y a une association de musiciens intervenants près de chez vous, contactez votre ADDM ou le Service culture de votre département.

## UN MÊME MÉTIER, DES STATUTS DIFFÉRENTS

*Le statut d'un musicien intervenant varie selon sa formation – avec ou sans DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) –, l'organisme pour lequel il travaille (collectivités territoriales, associations, hôpitaux...) et le nombre d'heures qu'on lui propose. Petit survol des différentes options qui leur sont proposées.*

### Dans le secteur privé

- Salarié.

C'est le cas notamment lorsque le musicien travaille pour une association. Son statut est variable, puisque le dumiste peut être salarié à temps plein, à temps partiel ou vacataire (payé à l'heure). Mais généralement, les employeurs dans le milieu associatif sont soumis à la Convention collective nationale de l'animation socio-culturelle qui assimile bien souvent les dumistes aux animateurs spécialisés et parfois aux professeurs.

### Dans le secteur public

- Assistant spécialisé d'enseignement artistique.

C'est le statut officiel créé pour les musiciens intervenants titulaires de la fonction publique territoriale (mairies, conseils généraux, régionaux...). L'accès à ce statut est réservé aux titulaires du DUMI et aux titulaires des DE correspondant aux différentes disciplines.

- Contractuel de la fonction publique territoriale.

Il s'agit d'un statut intermédiaire qui permet de répondre à une demande entre deux concours, ou au déficit de titulaires dans une discipline ou une zone géographique donnée. Un poste de contractuel est bien souvent le pied à l'étrier avant une titularisation, même si des abus existent en la matière.

- Vacataire de la fonction publique.

Statut le plus précaire pour les musiciens intervenants, qui ne bénéficient alors ni de congés ni des couvertures liées au statut de fonctionnaire. Ils sont payés selon leur temps de travail qui peut être de quelques heures hebdomadaires à l'équivalent d'un temps plein pédagogique (20 heures).

## QUAND LA CULTURE SE PENCHE SUR LA PETITE ENFANCE

*Sensibiliser les structures culturelles à la reconnaissance des tout-petits comme public à part entière et former les professionnelles à l'éveil artistique de la petite enfance sont deux missions que s'est donnée l'agence régionale Auvergne Musiques Danses. Une initiative originale et très bien reçue localement, qui montre que le champ de l'action culturelle ne commence pas à l'école maternelle ou primaire. Marc Doumèche, son directeur, a accepté de partager ses convictions.*

À sa création en 1982, l'Agence pour le développement de la musique et de la danse en Auvergne était une école de chant associative à l'action assez limitée. L'arrivée de Marc Doumèche, en 1996, coïncide avec la réforme en cours du statut et des missions des agences régionales (voir encadré p.13). Cet homme de convictions en profite pour donner de nouvelles orientations à cette structure et mettre en œuvre une politique culturelle ambitieuse. Il considère, en effet, que la culture doit contribuer à créer du lien. « *C'est faire en sorte que les gens ne restent pas seuls devant leur télévision* », résume-t-il.

### CULTURE ET TERRITOIRE

Sortir de l'isolement, oui, mais pas à n'importe quel prix. C'est la raison pour laquelle il est important pour Auvergne Musiques Danses d'irriguer le territoire avec des manifestations à forte exigence artistique. « *Un concert au Zénith de Clermont-Ferrand répond à certaines attentes. Mais, en milieu rural notamment, il existe d'autres besoins, auxquels peuvent répondre des propositions, comme les tournées préparées en amont avec des acteurs locaux et qui permettent la rencontre entre artistes et population* ». C'est ainsi qu'Auvergne Musiques Danses organise depuis 2000 le Jazz Auvergne festival. Cette manifestation propose chaque printemps près de 30 concerts dans toute la région et offre de nombreuses actions de sensibilisation, grâce à des résidences d'artistes, des stages et des classes de maître en collaboration avec les écoles de musique, les lycées, etc. La popularité de ce festival, dont la 6<sup>e</sup> édition aura lieu en mars 2005, prouve bien qu'il y a du « répondant » en matière de culture, mais également qu'il est nécessaire d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Le constat s'applique particulièrement à une région comme l'Auvergne, faiblement peuplée et où l'isolement géographique rend problématique l'accès du plus grand nombre à la culture. « *En milieu rural, il reste beaucoup à faire dans ce domaine, non pas qu'il n'y ait rien, mais parce qu'il faut réduire les disparités* », précise Marc Doumèche. Conscient de cette réalité, il a choisi de travailler sur l'aménagement culturel du territoire et d'œuvrer

pour que l'agence régionale dont il a la charge soit particulièrement présente sur le terrain. Une mission qui témoigne de l'ambition de participer au développement économique et démographique de la région via la culture.

Dans cette même optique de maillage culturel du territoire, Marc Doumèche pense préférable de travailler en direction « de populations et non de publics », c'est-à-dire de s'adresser à des personnes dans un milieu de vie et non à une clientèle potentielle.

Accompagner dans leurs pratiques artistiques des enfants, des jeunes, des professionnels de la culture ou des artistes fait partie intégrante des missions que s'est fixées Auvergne Musiques Danses. Un travail qui passe aussi par l'information et le conseil : l'agence dispose ainsi d'une base de données régionale pour informer sur les événements et les projets... Elle réalise enfin plusieurs publications pour donner la parole à ceux qui font vivre la culture en Auvergne, pour promouvoir les initiatives exemplaires et étudier les ressources culturelles du territoire auvergnat...

### LA PETITE ENFANCE COMME UNE ÉVIDENCE

Cette connaissance du terrain permet à l'agence d'orienter ses actions et de pallier à certains manques. C'est cette logique de subsidiarité qui a conduit l'équipe d'Auvergne Musiques Danses à se pencher sur la petite enfance dans le but d'inciter les structures d'accueil à mettre en place des temps d'éveil culturel ou développer ceux qui existent déjà.

« *Nous intervenons déjà en milieu scolaire, de l'école primaire jusqu'au lycée. Pourquoi ne pas le faire également plus tôt ?* », fait remarquer Véronique Delarbre, administratrice de l'association. Si le propos semble évident, le projet l'est beaucoup moins. Auvergne Musiques Danses est la première agence régionale à s'être intéressée à la petite enfance. Pour justifier son choix, son directeur explique qu'il existe déjà dans la région une agence des musiques et danses traditionnelles, un centre polyphonique, une agence spécialisée en rock et une autre en

spectacle vivant (ATHENA). Face à la diversité de cette offre artistique, il lui semble plus pertinent de chercher à toucher de nouvelles populations, au premier rang desquelles les très jeunes enfants.

Derrière ce projet, se devinent aussi des convictions personnelles et un certain regard sur les très jeunes enfants. « *L'accès à l'art des tout-petits n'est pas encore une chose qui va de soi. Il faut expliquer que cela a autant de sens avant six ans qu'après. Plus largement, il me semble que l'éducation artistique dès le plus jeune âge est un enjeu fondamental pour former des citoyens curieux et ouverts sur le monde. Elle aiguise le jugement et favorise l'esprit critique par les possibilités d'épanouissement personnel qu'elle donne...* ».

## FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX

Première initiative : organiser une journée « Musiques, danse et petite enfance » en janvier 2004. L'objectif était de faire un état des lieux des initiatives portant sur l'éveil culturel des tout-petits et de rencontrer les structures d'accueil situées en Auvergne. « *Nous attendions entre 50 et 100 personnes : nous n'avons aucune idée du succès que remporterait cette journée* », rapporte Véronique Delarbre. Pour organiser cet événement, Auvergne Musiques Danses recrute Florian Allaire. Ce jeune musicien intervenant en milieu scolaire a pour mission de contacter les partenaires institutionnels (collectivités, CAF, PMI, DRAC...), les élus, les responsables de structures, les coordinateurs petite enfance ou des affaires scolaires, pour les informer de cette journée et les interroger sur les pratiques culturelles au sein des structures dont ils ont la responsabilité, grâce à un questionnaire assez détaillé. Combien d'enfants sont accueillis tous les jours dans la structure ? Combien de professionnelles y travaillent ? Ont-elles une pratique artistique dans leur vie personnelle ? L'ont-elles déjà partagé au sein de leur équipe de travail ? La structure, a-t-elle déjà accueilli des spectacles jeune public ? Souhaite-t-elle le faire ? Est-ce que les professionnelles aimeraient bénéficier d'une formation à l'éveil culturel du tout-petit ? Autant de questions qui ont permis à Auvergne Musiques Danses de constater que les activités artistiques proposées, quand il y en a, sont très disparates et ont lieu le plus souvent à l'occasion d'événements comme Noël ou la fête de la musique. « *Cela dépend beaucoup de la bonne volonté de chacun, mais nous avons découvert qu'il y a de nombreux lieux où rien ne se fait car les professionnelles ne sont pas formées* ».

Rapidement, l'agence a compris que son estimation de 50 participants serait largement dépassée et que la journée rencontrerait un véritable succès. Le jour J, près de 300 personnes ont fait le déplacement de toute la région. Plus impressionnant, plusieurs structures avaient fermé leurs portes, de façon à ce que les équipes au complet puissent être présentes. Animée par deux



Marc Doumèche :  
« *L'accès à l'art des tout-petits n'est pas encore une chose qui va de soi.* »

musiciennes spécialistes de l'éveil du tout-petit, Anne-Marie Chapsal et Chantal Grosléziat, cette rencontre a été l'occasion d'offrir des premières pistes de réflexion sur le rôle des professionnelles de la petite enfance. Une double thématique avait été retenue : « Parents, professionnels de la petite enfance, enseignants, éducateurs : médiateurs culturels de l'enfant » et « La pratique artistique au service du développement de l'enfant ».

## BEAUCOUP D'ATTENTES ET DES RETOMBÉES POSITIVES

Le succès de cette première journée a eu valeur de test. Auvergne Musiques Danses a décidé de poursuivre dans cette voie et d'organiser des ateliers départementaux de sensibilisation, à l'intention des professionnelles de la petite enfance (une demi-journée). Ces rencontres ont débuté en juin 2004 en Haute-Loire, avec le même succès

## AUVERGNE MUSIQUES DANSES, C'EST AUSSI...

- Une base de données régionale (« Réseau Musique Danse »), une lettre d'information (« Klaxon »), un site Internet très complet ([www.auvergne-musiques-danses.asso.fr](http://www.auvergne-musiques-danses.asso.fr)), des études, cartographies, publications regroupées dans la collection « Specimen(s) »...
- La formation au DUMI en partenariat avec le CFMI de Lyon afin de préparer l'arrivée de nouveaux professionnels de la culture.
- L'accompagnement des projets artistiques de musiciens domiciliés en région Auvergne, grâce à sa collection de disques (« Composites ») et aux résidences d'artistes (« Escapes »).
- La mise en réseau de diffuseurs, d'écoles de musique et de lycées autour d'une grande manifestation régionale dédiée au jazz contemporain et aux musiques improvisées, qui réunit plus de 50 partenaires dans toute la région avec l'ambition de sensibiliser le maximum de personnes à ce domaine musical (« Jazz Auvergne Festival »).

## L'Auvergne en chiffres, c'est...

- 4 départements : l'Allier (03), le Cantal (15), la Haute-Loire (43) et le Puy-de-Dôme (63).
- 1 300 000 habitants, dont presque la moitié dans le Puy-de-Dôme (63) et 280 000 habitants dans la seule agglomération de Clermont-Ferrand. Le Cantal, lui, ne compte que 130 000 habitants.
- 8 pôles urbains qui occupent 25% du territoire régional.
- 1 310 communes et une très forte proportion de communes de moins de 500 habitants, en particulier dans le Cantal et la Haute-Loire.
- Une densité de 70 habitants/km<sup>2</sup>, contre 109 à l'échelle nationale.
- 6% d'enfants de moins de 6 ans, soit un chiffre inférieur à la moyenne nationale (7,34%).
- Une population qui devrait avoir baissé de 8% en 2030.
- 150 structures d'accueil petite enfance, avec de grandes disparités selon les territoires. La Haute-Loire est un des départements à avoir le plus de structures d'accueil par rapport au nombre d'enfants. On en compte 45.

que la journée de janvier. Prévu pour 20 participants, l'atelier, organisé hors temps de travail, a dû être dédoublé pour accueillir les 48 personnes intéressées par l'invitation. Mis en place et co-animé par Florian Allaire et le danseur et chorégraphe Thierry Laffont, il avait pour thème « De la comptine au geste dansé ». « Nous partons de "Monsieur et Madame" regardent la pluie, puis nous tirons le fil jusqu'à ce qu'il y ait un véritable déploiement corporel autour de la comptine », explique Florian. L'idée est que, dans le cadre de cet atelier, les professionnelles apprennent à jouer avec les mots et la mélodie, à rebondir sur les propositions des enfants et à l'interpréter de mille manières.

Désireuse de favoriser la rencontre directe des tout-petits avec des artistes, l'agence organise également des temps forts artistiques. Il s'agit pendant une semaine d'accueillir sur un « territoire » (une communauté de communes, un quartier, un canton, etc.) un spectacle qui est joué dans les crèches, les écoles maternelles qui en font la demande ou sur scène. A cette occasion, l'artiste invité vient à la rencontre des enfants dans leur lieu de vie et a des échanges avec les adultes qui les accueillent. Ces temps forts sont organisés en concertation avec les responsables petite enfance et les associations culturelles locales, notamment l'ADDM. Ils se révèlent être de véritables passerelles entre deux mondes qui ont peu d'occasions de se rencontrer.

C'est le spectacle musical « Face de lune », écrit et interprété par Stéphanie Ballet et Pierre-Jean Zantman, qui a eu le privilège d'inaugurer, en novembre dernier, cette initiative originale visant une fois encore à rapprocher l'offre culturelle des habitants d'un territoire.

Le deuxième temps fort artistique accueillera, au printemps prochain à Aurillac, le spectacle d'Agnès Chaumié, « Gratte-moi l'do ».

## PRÉPARER L'AVENIR

Toutes ces actions sont accompagnées par Florian Allaire. Musicien à l'école, formateur d'adultes, animateur auprès des tout-petits, chargé de mission à Auvergne Musiques Danses... le jeune homme est très sollicité. Un peu trop au goût de l'agence qui craint que cette charge ne l'empêche de créer les relais nécessaires. Cette situation, conséquence du grand intérêt suscité par le travail engagé en direction de la petite enfance, incite l'agence à s'interroger sur son rôle et ses moyens humains et financiers. « Notre objectif est de faire des petits », rappelle Marc Doumèche. Pour ce, Auvergne Musiques Danses place de nombreux espoirs dans sa formation continue préparant au DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant), dont la première promotion sortira en 2005. Elle compte également sur les Associations départementales musique et danse (ADDM), avec lesquelles de nombreux projets communs sont envisagés, et sur le partenariat avec l'association Enfance et Musique pour la formation des intervenants et la communication des pratiques sur le terrain.

**Pour tout renseignement :**  
Auvergne Musiques Danses,  
Florian Allaire,  
52, avenue Barbier-Daubrée  
63100 Clermont-Ferrand  
tél. : 04 73 42 28 00

[www.auvergne-musiques-danses.asso.fr](http://www.auvergne-musiques-danses.asso.fr)

*Les actes de la journée petite enfance du 16 janvier 2004 ont été édités dans la collection Specimen(s). Cette publication est disponible auprès d'Auvergne Musiques Danses au prix de 5 euros.*



# L'HOMME-ORCHESTRE

*En juin 2002, Florian Allaire obtenait son DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) préparé au CFMI de Lyon. Deux ans plus tard, il se retrouve, chargé parmi d'autres attributions, de la promotion de l'éveil musical des tout-petit, auprès de professionnelles de la petite enfance en Auvergne. Un parcours jalonné de rencontres dont une particulièrement décisive avec les jeunes enfants.*

Il y a encore cinq ans, Florian envisageait de vivre de sa musique et de ses activités de co-gérant d'un café lecture situé à Clermont-Ferrand. Saxophoniste de formation, le jeune homme passionné par les musiques improvisées, jouait alors au sein de formations jazz et rythm'n blues. Rien ne le prédisposait à travailler un jour auprès de jeunes enfants, jusqu'à sa rencontre avec un musicien intervenant. *«J'ai tout de suite aimé le rapport avec les enfants, le lien pédagogique et la recherche d'un plaisir réciproque. J'ai senti que cette*

*ailleurs, l'opportunité de découvrir la sensibilité aux sons des tout-petits et le plaisir d'en jouer avec eux.*

## UNE SUCCESSION DE DÉFIS

C'est lors de sa première année au CFMI que le jeune musicien est sollicité, avec un ami batteur, pour mettre en place une animation sur le thème de l'eau, en plein centre-ville à Clermont-Ferrand. Malgré son manque d'expérience, il relève le défi et organise des ateliers pour les 3-6 ans.

*«Ça m'a beaucoup plu, même si j'étais surtout dans le spectacle. J'enchaînais les propositions sans vraiment réfléchir... Je pense avoir beaucoup évolué dans ma pratique depuis».* La manifestation le fait connaître et attire l'attention d'une directrice de RAM qui l'invite à venir faire des animations musicales auprès des enfants et de leurs assistantes ma-



*C'est en travaillant avec des petits groupes que Florian affine sa pédagogie...*

*fonction était faite pour moi : il fallait absolument que j'intègre un CFMI». A peine deux mois avant les épreuves de sélection, Florian se met à préparer un concours réputé difficile. Modeste, il argue que le fait d'avoir une spécialité musicale a contribué à sa réussite.*

D'une durée de deux ans, la formation lui permet d'acquérir de solides bases pédagogiques tout en déployant sa créativité. Il découvre, en particulier l'importance de prendre son temps avec les enfants, de respecter leurs rythmes et de faire une place au silence pour que leur expression jaillisse. C'est aussi pour lui l'occasion de vérifier que le plaisir partagé est la clé de voûte d'une pédagogie de l'éveil. La naissance de son fils lui offre, par

ternelles. Une fois diplômé, Florian est rapidement embauché par une communauté de communes avec le statut d'assistant spécialisé en éducation musicale. Un poste à temps plein qui le met en contact avec un public d'enfants scolarisés en maternelle ou en primaire.

Après avoir enregistré un disque avec le groupe « Mozaïc quartet », produit par Auvergne Musiques Danses, Florian se voit confié la mise en œuvre des actions engagées par l'agence en direction de la petite enfance. Dans un premier temps, il est chargé de recenser les initiatives existantes dans les structures d'accueil de la région, puis de préparer la première journée « Musique, danse et petite enfance ». Aux dires de Marc Doumèche, une bonne partie du succès de cette rencontre lui est imputable.

C'est lui qui élabore et met en œuvre les différentes propositions à l'intention des lieux d'accueil de la petite enfance : temps forts artistiques, ateliers départementaux de formation, formations à la carte... Tout cela dans le cadre de partenariats avec les acteurs et les institutions : coordinatrices petite enfance des villes, services PMI des Conseils généraux, Caf... mais également services culturels et associations auprès desquelles Florian recherche systématiquement une mutualisation des compétences.

## UNE VÉRITABLE FRÉNÉSIE DE TRAVAIL

Florian continuant d'exercer ses métiers de musicien intervenant et d'artiste, son contrat avec Auvergne Musiques Danses ne peut prévoir plus d'une journée par semaine (30 heures par mois) pour cet ambitieux programme. Malgré cette charge, il fourmille de projets et souhaiterait à l'avenir mettre en place des actions mêlant présence auprès des enfants et formations auprès des adultes, sur le modèle de ce qu'il fait déjà dans plusieurs RAM du Puy-de-Dôme. Le jeune musicien aimerait également avoir le temps d'expérimenter des dispositifs d'exploration sonore avec des petits groupes d'enfants, pas plus de 4 ou 5, le langage musical remplaçant les mots. Un débordement d'idées et d'envies que ses collègues de l'agence régionale tentent de mieux articuler avec l'ensemble de ses missions. L'enthousiasme de Florian ne peut pas, cependant, compenser l'absence en Auvergne, d'autres musiciens intervenants dotés d'une bonne connaissance de la petite enfance. *«Je ne souhaite surtout pas être le seul référent des structures d'accueil pour les interventions et la formation»*, précise-t-il, tout en sachant que le risque est pour l'instant bien réel. Face à cette situation, Florian, conscient de sa responsabilité, ressent le besoin d'approfondir sa connaissance des tout-petits, par des rencontres et des échanges avec notamment, des collègues plus expérimentés dans d'autres départements. Malgré le chemin parcouru, le jeune homme sait qu'il a encore beaucoup à apprendre et à découvrir.

# LES AGENCES RÉGIONALES, HISTOIRE ET MISSIONS

*Les Agences régionales pour le développement de la musique et de la danse sont des structures chargées de mettre en œuvre des politiques culturelles concertées entre l'État et les Régions. Aujourd'hui, au nombre de 14, elles ont eu besoin d'un certain temps pour trouver leur vitesse de croisière. Petite revue de détail.*

## UN PEU D'HISTOIRE

Issues du plan engagé en 1969 visant à démocratiser l'accès à la culture musicale (dit « plan Landowski »), les associations pour le développement de la musique et de la danse ont été créées au début des années 1970. Leur vocation : être des outils de partenariat, pour croiser les politiques du ministère de la Culture et celles portées par les Régions et les Départements. Nées de la même volonté politique, les associations régionales et départementales connaissent pourtant des sorts différents ; les associations départementales (ADDM) se sont rapidement rapprochées des conseils généraux tandis que les associations régionales, qui n'avaient pas encore de partenaires politiques locaux\* ont rejoint les DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), services déconcentrés de l'État, créées en 1977.

Jusqu'à la fin des années 80, la plupart des associations régionales ont souffert d'un manque d'autonomie. Ce n'est qu'à la suite de la réforme engagée par le ministère de la Culture au début des années 90, qu'elles pourront véritablement jouer leur rôle d'interface entre les DRAC et les Conseils régionaux. Nomination de directeurs, installations dans leurs propres locaux, changements de nom, tout est fait pour que les agences régionales ne soient plus les instruments des DRAC. La réforme prendra presque dix ans.

## AGENCE OU ASSOCIATION ?

Bénéficiant du statut associatif, les Agences pour le développement de la musique et de la danse répondent à des missions d'intérêt général, d'où,

pour beaucoup d'entre elles, la dénomination d'agence. Chaque région a la possibilité de se doter d'une structure de ce type, mais certains Conseils régionaux font le choix de concentrer leurs moyens sur d'autres instances comme, par exemple, l'Aquitaine et l'Alsace qui ont préféré se doter d'Offices régionaux de diffusion culturelle. On dénombre ainsi 14 associations régionales pour 22 Régions. De même, les Conseils généraux ne font pas tous le choix de financer une association départementale et certains préfèrent concentrer leurs moyens sur leur service culturel ; en Auvergne, c'est le cas de l'Allier (03) et, depuis peu, du Puy-de-Dôme (63). Au niveau national, on compte un peu plus d'une cinquantaine d'associations pour 98 départements.

## UN RÔLE D'INTERFACE

La mission des agences régionales est de relayer le projet politique porté par une DRAC et un Conseil régional, en mettant en œuvre des logiques de concertation, de structuration et de coordination. Leurs principaux axes de travail sont l'information, la formation et l'organisation de projets fédérateurs. Toutefois, leurs fonctions varient beaucoup selon les spécificités régionales et l'histoire de l'association, c'est le cas d'Auvergne Musiques Danses, qui a choisi, entre autres, de travailler en direction de la petite enfance.

Par ailleurs, les missions de chaque agence régionale tiennent compte de l'existence ou non, sur leur territoire, de structures spécialisées : chant polyphonique, musiques traditionnelles, musiques actuelles, théâtre, danse... De leur côté, les associations départementales s'inscrivent plutôt dans une

logique d'intervention directe, étant donné leur plus grande proximité avec le terrain. Cela dit, il appartient à chaque Région de construire la meilleure complémentarité entre association régionale et associations départementales.

## DES ÉVOLUTIONS EN PERSPECTIVE

Comme pour toute association, les orientations de travail de chaque agence sont arrêtées par un conseil d'administration composé de représentants des principales institutions culturelles de la Région ainsi que du Conseil régional et de la DRAC. Un directeur est chargé de mettre en œuvre ces orientations.

Depuis 1995, les directeurs se sont regroupés en réseau dans le but de partager leurs expériences et problématiques, et d'être repérés par le ministère de la Culture et l'Association des Régions de France comme un interlocuteur doublé d'une force de proposition. Cette initiative a, par ailleurs, permis de rapprocher certaines régions et de construire des projets fédérateurs sur la danse et le jazz notamment.

Les nouvelles lois de décentralisation devraient induire de nouvelles relations entre les agences et les Conseils régionaux. Les missions ainsi que le fonctionnement des associations régionales sont très vraisemblablement appelés à évoluer dans les années à venir.

*\*Rappelons que les Régions en tant que collectivités locales ont été créées dans le cadre des lois de décentralisation de 1982.*

Ancien musicien intervenant en milieu scolaire, Pierre-Jean Zantman travaille depuis plus de 15 ans auprès des écoles maternelles et des structures de la petite enfance. C'est à ce titre que l'agence Auvergne Musiques Danses l'a sollicité pour présenter son nouveau spectacle « Face de lune », dans le cadre d'un temps fort artistique mis en place par l'association régionale fin novembre 2004.

## « APPORTONS DU BEAU, DU BON ET DE L'INTELLIGENT SI NOUS VOULONS QUE L'ENFANT GRANDISSE »

### RENCONTRE AVEC PIERRE-JEAN ZANTMAN

**C**omment est venue l'idée de votre intervention pour le premier temps fort artistique organisé par l'association Auvergne Musiques Danses ?

En avril 2004, Florian Allaire (le conseiller technique petite enfance d'Auvergne Musiques Danses) est venu assister à « Face de Lune » que je jouais dans la Drôme, sur les recommandations et en compagnie de Yasmine Tournadre, directrice de l'ENMD\* du Puy-en-Velay, qui connaissait déjà mon travail en direction de tout jeune public. Deux mois après cette première rencontre, il m'a proposé de diffuser le spectacle dans deux structures de sa région : la crèche collective du Puy-en-Velay et « La Farandole », la halte-garderie de Vorey. La réflexion sur le contenu de ma venue s'est construite au fur et à mesure, notamment l'idée du temps de présence artistique, ce moment de vie passé avec les enfants et les professionnelles qui les entourent.

#### Quel était votre programme ?

Ce temps fort artistique s'est déroulé sur cinq jours et a débuté par deux séances de une heure trente avec les enfants et leurs encadrantes dans les deux structures choisies, le lundi après-midi et le mercredi matin. Il ne s'agissait pas d'une préparation spécifique au spectacle mais d'un moyen de faire connaissance avec le lieu dans sa vie quotidienne et de faire acte, d'une manière authentique et vivante, de mon métier de guitariste-chanteur auprès des enfants comme des adultes.

Mon intervention musicale, composée de chants

\* ENMD : Ecole Nationale de Musique et de Danse



Pierre-Jean Zantman  
(ici avec Stéphanie Ballet)  
dans le spectacle  
« face de Lune »

et de comptines à écouter ou à reprendre librement, de musiques invitant aux percussions et à la danse, se nourrissait au fur et à mesure des réponses corporelles des enfants. Elle fut naturellement rythmée par les moments de vie des tout-petits (goûters, changes, ...) et stimulée par la convivialité et l'engagement total des adultes présents.

Florian Allaire, investi de son rôle d'organisateur et de médiateur et fort de son identité propre de musicien, a soutenu et enrichi merveilleusement l'ensemble de mes propositions.

Le spectacle « Face de Lune » s'est quant à lui déroulé le jeudi matin, à la crèche du Puy-en-Velay devant un public d'enfants et d'assistantes maternelles, mais aussi d'élus, de professionnel-



les de la petite enfance et de journalistes locaux. C'est une situation extrêmement rare, mais nous avons senti avec ma comparse, Stéphanie Ballet, un véritable partage. L'après-midi, nous sommes allés donner le spectacle à la salle polyvalente de Vorey, où il y avait des tout-petits, des parents et une classe maternelle, soit près de 60 personnes. Le lendemain, nous avons recommencé et joué «Face de Lune», à trois reprises, pour l'ensemble des enfants des écoles maternelles du Puy-en-Velay.

**Comment avez-vous vécu cette expérience ?**

Tous ces moments me confirment dans l'envie d'œuvrer encore plus à faire reconnaître les tout-petits comme un public à part entière. Un public de «petits bouts d'hommes»... Les représentations de «Face de Lune» ont constitué des moments heureux et bien accueillis. Mais, ce que j'ai le plus apprécié dans cette expérience, et durant toute la semaine, c'est que je ne me suis jamais senti seul, je n'ai pas eu l'impression d'être là par hasard. Il y a toujours eu le ou les moments d'échange nécessaires avant et après, que ce soit avec Florian ou avec les référents des structures. Cela démontre bien le sérieux du projet animé par Auvergne Musiques Danses autour de l'éveil culturel et musical du petit enfant, et la confiance qu'a su susciter Florian auprès des partenaires de terrain. Ce climat très positif et dynamique a permis que je puisse animer auprès de 15 professionnelles un temps de formation de deux heures le jeudi soir, sur la question de l'accueil d'un spectacle pour tout-petits.

**Quel était le sens de cette formation particulièrement courte ?**

L'idée était de s'interroger sur la notion de spectacle jeune public et sur la façon dont les professionnelles – auxiliaires, éducatrices,

puéricultrices, assistantes maternelles – peuvent se nourrir des propositions artistiques qui leur sont faites lors d'interventions culturelles. En apportant mon point de vue d'artiste, mon objectif était d'ouvrir ou de stimuler une réflexion visant à mieux définir ce à quoi il faut être attentif pour accueillir un spectacle jeune public dans de bonnes conditions. Je souhaitais également permettre aux professionnelles d'aborder les propositions artistiques sous l'angle de la création et non de l'aboutissement. Faire des choix est difficile. Or, les structures de la petite enfance sont de plus en plus amenées à devenir programmatrices de manifestations culturelles. Nous avons donc tout intérêt à les accompagner dans leurs choix artistiques et à développer leur esprit critique. Apportons du beau, du bon et de l'intelligent si nous voulons que l'enfant grandisse !

**Quel est votre bilan de ces échanges autour de la petite enfance et de la musique ?**

Le développement et l'épanouissement du petit enfant sont dépendants de la bienveillance et de la cohérence de son environnement familial et social. Aussi, en tant qu'artiste mais également en tant que parent et citoyen, je pense qu'il nous faut donner ce qu'il y a de meilleur en nous et unir nos forces de conviction et nos savoir-faire respectifs pour accompagner au mieux ces citoyens en devenir.

Ce type d'action et la qualité de l'engagement de chacun, que j'ai pu ressentir au contact des uns et des autres, n'ont pu être possible que parce que ma présence s'inscrivait dans la durée. Sans cela et sans l'implication artistique, ce temps fort artistique n'aurait certainement pas eu lieu d'être.

**Pour tout renseignement :**

Compagnie Goûtes-y-donc,  
Pierre-Jean Zantman,

53, avenue du Général-de-Gaulle  
91140 Villebon sur Yvette

Tél. : 01 69 31 43 60 / 06 23 08 36 29  
pierre-jean.zantman@club-internet.fr

*Pierre-Jean Zantman est aujourd'hui directeur du Centre musical de Fleury-Mérogis (91), responsable artistique de la compagnie Goûtes-y-donc, qu'il a fondée en 1999. Également auteur-compositeur-interprète de chansons jeunes et tout public, il est un artiste associé au label Enfance et Musique pour son CD «Chante mi chante moi» (distributeur : Au merle moqueur).*

## LA CAF DE NEVERS : UNE ÉQUIPE DE LABOUREURS

À la CAF de la Nièvre, les difficultés liées au contexte local deviennent des atouts pour développer « une politique familiale et de solidarité ». Ainsi, par exemple, dans ce département où ruralité est synonyme d'isolement, les conseillers techniques de cette caisse n'hésitent-ils pas, pour promouvoir un accueil de qualité des très jeunes enfants, à inciter les équipes à mettre l'éveil culturel et artistique au cœur de leur projet éducatif. Zoom sur une CAF dont le dynamisme n'a pas fini de surprendre.

**L**abourer pour le conseil d'administration, comme pour l'équipe de la CAF de la Nièvre, cela veut dire être sur le terrain, au plus près des habitants de ce département essentiellement rural, et en partenariat avec les acteurs associatifs comme avec les élus. « Ici, nous avons des conseillers techniques qui labourent le terrain et le sillon se creuse le soir et parfois le week-end », n'hésite pas à faire valoir Denis Escoda, son directeur-adjoint pour évoquer l'investissement en temps et en qualité de ses collaborateurs. Et Christian Saint Sernin, le directeur, d'insister en revendiquant comme premiers atouts de cette « petite Caisse » la proximité et la personnalisation du travail avec les partenaires ainsi que la globalité d'approche des besoins des familles. De la capacité d'écoute de ses conseillers techniques, comme de celle de sa direction ou de son agent comptable, de leur attachement à être imaginatifs pour trouver des solutions et ne pas se laisser enfermer par la dimension administrative, cette CAF retire une grande légitimité. « On n'a pas à dépenser 80% de notre énergie pour que la CAF soit reconnue par les élus municipaux et départementaux », poursuit Denis Escoda ; et Catherine Bellamy, conseillère technique chargée des contrats enfance confirme la dimension parfois presque « militante » de sa fonction.

### MISER SUR LES ASSOCIATIONS

Autre atout pour favoriser le développement d'une politique familiale dans ce département en pleine déperdition démographique et pour augmenter l'offre de services afin d'attirer et de fixer la population, notamment les familles

ayant de jeunes enfants : le monde associatif qui est très développé et sur lequel la CAF s'appuie beaucoup. Denis Escoda explique que « c'est une véritable culture départementale. Le premier centre social de la Nièvre a été créé il y a une cinquantaine d'années et nous sommes le département où il y a le plus grand nombre de centres sociaux par rapport au nombre d'habitants\* ». Les associations sont les premiers acteurs du développement social local. Ce sont sur elles que la CAF s'est appuyée dès les années 1995-1996 pour relancer une politique petite enfance dans les zones rurales du département en particulier. « À partir du moment où la capacité d'intervention du tissu associatif était reconnue, il nous a été relativement facile de faire émerger et d'accompagner de nouveaux projets », poursuit Denis Escoda. Le résultat est probant puisqu'en dix ans, 13 haltes-garderies et 21 (bientôt 24) relais assistantes maternelles (RAM) se sont créés. Une attention particulière a été portée sur « la nature des projets éducatifs, la démarche de la structure, la place des parents et l'ouverture au culturel », précise Catherine Bellamy. Dans la même période, la CAF signait, avec la ville de Nevers, le premier contrat enfance (1997) du département. Très vite, d'autres villes suivirent, à tel point qu'aujourd'hui 171 communes ont signé, en se regroupant diversement, 33 contrats enfance couvrant ainsi 90% des enfants de moins de six ans.

### UN CONTRAT ENFANCE EXPÉRIMENTAL AVEC LE DÉPARTEMENT

La mise en œuvre de cette politique familiale au plus près des besoins des habitants, des élus et des associations,

le travail en réseau avec des personnes plutôt qu'avec des institutions ont permis également de tisser des relations étroites avec le service PMI du Conseil général. Un contrat petite enfance a même été signé avec le Département à titre expérimental (comme dans une douzaine d'autres départements) avec une préoccupation commune : la qualité du service rendu à la famille. « Je crois que c'est ça qui est au bout de la lorgnette, quel travail conduisons-nous ensemble pour préserver la qualité de ce service ? On essaie toujours de revenir vers cela quand on rencontre des difficultés liées par exemple à la répartition des compétences ou aux conséquences des décisions prises », insiste Catherine Bellamy. Cette collaboration permet que chacun soit au clair sur les missions et les exigences de l'autre, puisse les défendre au besoin, mais envisage également la cohabitation de certains services ou la mise en commun de certaines ressources. Elle s'est concrétisée en particulier sur la promotion du métier d'assistante maternelle avec la réalisation commune d'un film, puis sur leur professionnalisation. Elle se développe avec la formation des professionnelles des petites structures rurales, souvent isolées. « En particulier la formation à l'éveil culturel et artistique qui n'est pas au catalogue du CNFPT et qui souvent n'est pas jugée prioritaire par les communes », tient à préciser Catherine Bellamy. Un stage de sept jours est ainsi prévu, avec Pascale Massicot, pour 15 auxiliaires de puériculture ou titulaires du CAP petite enfance ; des rencontres de sensibilisation sur la place de l'éveil culturel dans le développement du petit enfant sont organisées à

\* La Nièvre compte un centre social pour 7000 habitants, alors que la moyenne nationale est de un centre social pour 35 000 habitants.

l'intention des équipes petite enfance mais aussi des artistes qui interviennent auprès des jeunes enfants, en lien avec l'association Enfance et Musique.

## UN ENVIRONNEMENT PORTEUR POUR LA PETITE ENFANCE

Mettre la culture et l'art au centre des projets éducatifs des lieux d'accueil de la petite enfance est, en effet, un axe fort de la politique familiale de la CAF qu'elle s'attache à faire partager par ses partenaires. Offrir «un environnement porteur» aux enfants et à leur famille suppose que les structures soient ouvertes sur l'extérieur et disponibles

à la rencontre. La culture, c'est tout ce qui constitue les potentialités d'un territoire, c'est la matrice sur laquelle se développent les relations entre les personnes. L'équipe de la Nièvre en est convaincue au point d'en inspirer ses méthodes de travail. «*Quand on met autour d'une table les gens d'un territoire pour répondre à des besoins, on demande d'emblée que soient invités aussi bien la bibliothèque qu'un artiste indépendant, que l'association de pêche ou de chasse, que l'association du Vieux-Moulin...*», raconte Catherine Bellamy. «*En milieu rural, les ressources ne sont pas aussi diversifiées qu'en ville, il faut donc aller vers les gens. Et puis, ce n'est pas forcément une activité régulière que l'on peut proposer ; quelquefois*

*l'événement a plus de valeur. Il rassemble et marque davantage l'esprit des gens qui vont vivre avec plus longtemps.*

L'authenticité de ces convictions, fortement portées et affichées, semble être entendue des partenaires puisque, dans le cadre du contrat enfance avec le Département, c'est non seulement avec le service prévention-santé que la CAF travaille mais également avec la Direction des affaires culturelles.

### Pour tout renseignement :

CAF de la Nièvre,  
Catherine Bellamy,  
83, rue des Chauvelles  
58013 Nevers Cedex  
catherine.bellamy@cafnevers.cnafmail.fr

## QUELQUES INFORMATIONS POUR ÊTRE UN PARTENAIRE ÉCLAIRÉ DES CAF

### • La CNAF et les CAF

Le réseau formé par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et les 123 Caisses d'allocations familiales (CAF) correspond à ce qu'on appelle la branche famille du régime général de la Sécurité sociale.

La politique familiale mise en œuvre par la CNAF et les CAF a pour finalité essentielle d'aider les familles dans leur vie quotidienne par la prise en compte d'un certain nombre de composantes telles que le logement, les loisirs, l'éducation et la garde des enfants, la santé...

Les aides fournies visent d'une part à soutenir individuellement les familles au moyen des «*prestations légales familiales et sociales*» (32 prestations différentes) que sont, par exemple, les allocations familiales, la prestation d'accueil du jeune enfant, les aides au logement... D'autre part, elles sont destinées à développer les «*services*» aux familles par le biais de «*prestations de service*» versées aux établissements comme les structures d'accueil de la petite enfance, les centres sociaux... Ces aides participent de «*l'action sociale*» des CAF qui se veut «*familiale, décentralisée, préventive et partenariale*», et a pour objet de valoriser et de développer l'accueil des jeunes enfants, les temps libres, le soutien de la fonction parentale, le développement social local, l'accès et le maintien dans le logement.

La CNAF est un établissement public conduit par un conseil d'administration et un directeur. Tous les quatre ans, une

Convention d'objectifs et de gestion (Cog) est signée entre l'Etat et la CNAF, afin de contractualiser leurs relations en matière d'orientation et de ressources. Outre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et celui du logement, la tutelle est également assurée par le ministère du Budget.

Dans le grand cadre fixé par la Convention d'objectifs et de gestion (COG), des contrats pluriannuels de gestion (CPG) sont élaborés par chaque Caisse afin d'adapter les objectifs aux réalités et aux besoins locaux. En matière d'action sociale, le CPG prend la forme d'un «*schéma directeur*» fondé sur un «*diagnostic local*» qui précise les priorités et les moyens engagés pour mettre en œuvre ces priorités.

Les 123 Caisses sont des organismes de droit privé assurant une mission de service public. Leur nombre est supérieur à celui des Départements, car certains d'entre eux peuvent compter plusieurs Caisses lorsque le nombre d'allocataires est important. Elles ont chacune un conseil d'administration, un directeur et un agent comptable. Ce conseil d'administration nommé pour cinq ans comprend 24 membres titulaires : 8 représentants des organisations salariées, 5 des employeurs et 3 des travailleurs indépendants, 4 des UDAF (Union départementale des associations familiales), 4 personnes qualifiées. Il arrête, en cohérence avec les orientations nationales, la politique locale de la Caisse.

### • Le Contrat enfance

Le Contrat enfance vise à promouvoir l'accueil des enfants de 0 à 6 ans. C'est un contrat d'objectifs et de cofinancement signé exclusivement entre une CAF et une ou plusieurs communes ou établissements publics intercommunaux.

Les actions retenues dans le contrat sont élaborées en fonction des besoins recensés lors d'un état des lieux. Ce diagnostic, effectué en partenariat par la CAF et la (ou les) commune(s), avec la participation éventuelle des associations concernées, permet d'établir le schéma de développement et d'arrêter les conditions financières du contrat.

Les objectifs du Contrat enfance visent à promouvoir le développement quantitatif et qualitatif de l'offre d'accueil, la couverture de la diversité des besoins des familles, et la cohérence et l'équité au niveau de la charge financière pesant sur les familles.

Les équipements et services éligibles au titre du Contrat enfance sont les structures d'accueil de la petite enfance habituelles.

Les actions culturelles et artistiques qui peuvent être prises en compte sont les interventions d'artistes, les festivals ou manifestations à l'intention des jeunes enfants et de leur famille, les postes de professionnels dévolus au développement des actions culturelles pour la petite enfance et des actions de formation.

[www.cnaf.fr](http://www.cnaf.fr)

À quelques enjambées de la gare de Nevers, le centre social Vertpré. Un centre social comme beaucoup d'autres, « un espace de rencontres et de services pour les habitants du quartier (ou d'ailleurs), quel que soit leur âge », mais avec une originalité : l'organisation d'ateliers d'éveil artistique pour parents et enfants ensemble.

## TRACES ET EMPREINTES

C'est vendredi matin et Nathalie Lemoult, éducatrice de jeunes enfants, chargée de l'espace petite enfance, nous accueille. Nous arrivons un peu avant les familles et descendons au sous-sol du centre social pour l'atelier « traces », « un atelier de découvertes de la matière avec les mains, les pieds... d'expérimentation d'outils tels que balles, cordes, pinceaux, cotons-tiges, brosses » pour les petits à partir d'un an accompagnés de leurs parents.

Très vite arrivent Corentin, 2 ans, Juliette et Erine, chacune âgée de 18 mois, et leurs mamans. Ce matin, ils ne seront que trois enfants même si l'atelier\* compte 6 inscrits réguliers. Ils connaissent déjà bien les lieux et savent qu'ils vont devoir commencer par se déshabiller (ils resteront en body) avant d'entrer dans la grande pièce lumineuse, meublée et aménagée pour accueillir les jeux et les activités des jeunes enfants. Nathalie a préparé à leur intention une table basse et des petites chaises. Des assiettes en carton dans lesquelles elle a déposé des médaillons de couleurs primaires et des cotons-tiges invitent les enfants à venir s'installer.

Ils s'y posent quelques instants, mais très vite chacun s'approprie l'activité à sa façon. Corentin préfère aller peindre par terre sur les feuilles blanches que Nathalie a déposées sur le sol, tandis que Juliette se tartine la cuisse de peinture bleue avec une certaine jubilation. Erine circule, s'arrête, se relève et finit par tomber assise dans l'assiette pleine de peinture rouge ! Les mamans accompagnent aussi bien qu'elles le peuvent. Elles-mêmes ne sont pas forcément à l'aise avec la « matière peinture » et l'idée de la décliner autrement qu'avec un pinceau et un chevalet les surprend. Certaines par exemple ne pensent pas à s'habiller avec des vêtements qui ne craignent rien et d'autres redoutent que leur enfant ne se salisse. Et puis la juste place n'est pas toujours facile à trouver entre soutenir l'intérêt, le plaisir de leur enfant, et intervenir le moins possible, en particulier, comme leur demande Nathalie, en ne faisant pas à leur place. Ce n'est pas le résultat qui est important.

Et pourtant, de toutes les productions picturales des enfants, Nathalie fera quelques mois plus tard une exposition intitulée « Empreintes », riche de l'ensemble des œuvres réalisées par les enfants seuls ou par les enfants avec leurs parents. Ce sera l'occasion de valoriser ce travail d'expression et de créativité et de le faire connaître aux



Découvrir la matière avec les mains, les pieds...

familles du quartier. Car l'espace petite enfance du centre social Vertpré propose bien d'autres temps de loisirs pour les parents et les enfants ensemble : la courte échelle, mots et merveilles, piccolo, petits pas, le jardin musical, sont autant de moments où les parents sont invités à venir prendre le temps de jouer, de découvrir, d'expérimenter avec leur enfant, en compagnie d'autres parents et d'autres enfants. Lieu d'accueil parents-enfants, heure du conte, atelier comptines – jeux de doigts – fabulettes, éveil corporel ou éveil musical, ces rencontres animées par Nathalie, l'éducatrice, ou par une association comme l'Ilot-Livres, ou encore par une danseuse ou un musicien sont autant de déclinaisons imaginées par les professionnelles du centre social pour conforter la relation parents-enfants et enrichir l'environnement de l'enfant en l'ouvrant à la culture et à l'art.

Ces orientations sont clairement revendiquées par Jacqueline Richard, la directrice du centre social depuis l'ouverture, en 1999 : « dans notre cahier des charges, il y avait l'exigence forte d'ouvrir des actions innovantes même si la demande en halte-garderie était importante ».

Ce cahier des charges était une commande

\*Un atelier comporte une dizaine de séances hebdomadaires d'une heure et chaque trimestre un nouveau groupe de parents et d'enfants est constitué.

institutionnelle de la CAF de la Nièvre qui ne gère qu'un seul centre social, celui de la rue de Vertpré. Elle souhaitait donc en faire un lieu d'invention de nouvelles offres de service aux familles, en particulier pour celles qui n'utilisaient pas les modes de garde habituels, en continuant de creuser le sillon de l'éveil culturel. De l'éveil mais « pas d'apprentissage précoce ni de surconsommation culturelle » poursuit Jacqueline Richard, qui précise : « au début, la demande des parents était de faire faire des choses à leur enfant encore tout petit ; aujourd'hui, ils souhaitent davantage faire avec lui. Leur attitude est moins consumériste. Nous sommes tout de même obligés de limiter la participation à deux ateliers par semaine pour chaque couple parents-enfants ! »

Le centre social a fait ses preuves, plus de 60 familles participent chaque année à l'une ou l'autre des activités petite enfance. Une nouvelle mission lui a été confiée récemment : initier les assistantes maternelles du RAM de Nevers à l'éveil sensoriel

du tout-petit en les faisant bénéficier de l'expérience acquise et des compétences artistiques de Nathalie Lemoult. Un projet de construction de maison en carton avec collage, déchiquetage, peinture est en cours...

**Pour tout renseignement :**

Centre Social Vertpré,  
Jacqueline Richard,  
Nathalie Lemoult,  
1 ter, rue de Vertpré  
58000 Nevers  
Tél. : 03 86 61 86 40  
csvertpre@wanadoo.fr

L'Illot-Livres,  
Patricia Garo,  
7 bis, rue des Hôtelleries  
58400 La Charité-sur-Loire  
Tél. : 03 86 70 39 16

## LA NIÈVRE EN CHIFFRES, C'EST ...

- Une superficie de 6816 km<sup>2</sup>.
- 225 198 habitants, dont 65 % vivant dans la zone ouest : le Val-de-Loire (arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire) et le bassin de Nevers-Decize ; les personnes les plus âgées se situant en zone rurale et notamment dans la partie Est du département.
- 312 communes regroupées en 32 cantons.
- 11 496 enfants de moins de 6 ans ; 90% d'entre eux sont répartis sur la moitié des communes du département, toutes en Contrat enfance.

## L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE À NEVERS REPRÉSENTE...

- 3 crèches collectives.
- 2 crèches familiales.
- 3 haltes-garderies (dont une gérée par la CAF).
- 1 Relais assistantes maternelles.
- 1 lieu d'accueil parents-enfants et des ateliers d'éveil au Centre social Vertpré.
- 1 lieu intermédiaire entre la famille et l'école pour préparer l'entrée de l'enfant à l'école maternelle.
- 1 ludothèque au centre socioculturel de la Barrate, et une autre à l'école Georges Guynemer.
- 1 bibliothèque.
- 3 centres de loisirs maternels.

# L'ÉVEIL CULTUREL, FER DE LANCE DU CONTRAT ENFANCE

*En 2005, Nevers signera son troisième Contrat enfance. Il est fort probable que l'éveil culturel en restera un des axes forts, car il s'est révélé être fédérateur d'un travail partenarial entre tous les acteurs concernés par l'accueil des jeunes enfants. Hélène Roche, responsable de la crèche du Parc et animatrice du groupe éveil culturel et petite enfance, a accepté de nous en raconter l'histoire.*

« **L**es structures qui accueillent les enfants de moins de 6 ans ne se connaissaient pas. Les crèches, les haltes, les centres de loisirs, chacun se faisait une certaine idée de l'autre ; chacun faisait appel à des intervenants pour l'animation de sa structure mais il n'y avait aucune information, aucun échange. » Telle était la situation en 1997, au moment de la signature du premier Contrat enfance. Certes, l'enjeu de ce contrat était de mieux répondre aux besoins des familles en matière d'accueil de leurs petits enfants, mais il était également fortement question de qualité des activités éducatives et, dans cette perspective, de mutualisation des échanges et des pratiques entre les équipes. Les actions

culturelles se sont alors imposées comme un espace potentiel pour un travail commun à tous les acteurs concernés par l'accueil du très jeune enfant : les crèches et les haltes-garderies, mais également les maisons de quartier, les centres sociaux, les centres de loisirs, la bibliothèque.

## CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET CULTUREL : L'OCCASION DE MIEUX SE CONNAÎTRE

Un groupe de travail s'est constitué avec les structures volontaires auquel se sont jointes la coordinatrice petite enfance de la ville et la conseillère technique de la CAF, et des projets ont été élaborés. « *Au début, on a fait l'inventaire de ce que chacun faisait. Ça a été l'occasion de mieux se connaître, un respect s'est installé ainsi qu'une reconnaissance mutuelle* », se souvient Héléne Roche. La dynamique du Contrat enfance et l'enveloppe financière de 15 000 euros qu'il prévoyait pour l'éveil culturel et artistique a obligé le groupe à se donner des orientations et à faire des choix. Le premier projet s'est construit avec une artiste plasticienne de la ville, Pascale Massicot, qui a proposé la réalisation d'une ferme géante (cf. article « Une plasticienne à la crèche », p.24) : chaque structure réaliserait son animal et l'ensemble serait rassemblé en une exposition, « la ferme géante », que parents, enfants, responsables institutionnels et élus, pourraient visiter. L'objectif fut atteint et donna envie de continuer. Certains établissements, qui avaient été plus réservés au départ, ont rejoint le groupe de travail qui a profité de cet élargissement pour mieux s'organiser. De nouveaux projets furent imaginés et réalisés : « Ciné Cirqu' Enfant », ainsi dénommé car il a donné lieu à la réalisation d'une vidéo. Les artistes nivernais de l'association « Le Cirque d'à côté » sont venus à la rencontre des enfants dans les établissements, des images ont été tournées et un film a été monté pour témoigner de ce que les enfants avaient vécu et expérimenté.

Pour le deuxième Contrat enfance, le groupe a rodé son organisation : il se retrouve quatre ou cinq fois par an pour la construction des projets, l'organisation de leur réalisation et le bilan. Chaque structure est représentée par une personne, la même à

chaque fois si possible, mais ce n'est pas forcément la directrice, surtout si un membre de l'équipe est particulièrement intéressé.

## UNE MÊME DÉMARCHE MAIS DES DÉCLINAISONS DIFFÉRENTES

Trois projets ont été mis en œuvre en un peu plus de trois ans : un nouveau projet avec Pascale Massicot, « les colonnes carrées » (cf. encadré « Graines de talent », p.27), un projet musique avec Philippe Legare et un projet Bambin Théâtre avec la troupe du Bateleur. A chaque fois, le groupe décline la même démarche : un temps de préparation de quelques mois pour que chaque établissement s'approprie le projet, qu'il soit présenté aux équipes et aux parents, qu'une réflexion s'engage avec les intervenants ; un temps de mise en œuvre, particulier à chaque structure, selon l'âge des enfants concernés, la régularité de leur venue (en crèche et en centre de loisir, on ne peut pas faire la même chose !), et la disponibilité du personnel (c'est plus compliqué avec les petites équipes). Le temps de réalisation du projet se déroule maintenant de septembre à juin afin que l'événement fédérateur lui donnant sa dimension collective ait lieu avant la fin de l'année scolaire et le changement d'établissement pour certains enfants.

À côté de ces « grands projets », le groupe s'attache à organiser des propositions plus « quotidiennes », en particulier grâce à la présence des bibliothécaires : constitution de « Valires », valises d'albums et de livres choisis en fonction d'un thème, et qui circulent de crèche en halte-garderie ou CLSH ; invitation de conteurs à la bibliothèque mais aussi dans les établissements, et commande de créations originales. Une mention particulière est à faire, à ce sujet, pour le « Raconte-tapis », espaces sensoriels destinés à inviter les enfants à entrer dans le monde des histoires et de l'imaginaire et souvent créés à partir d'un album.

Et puis il y a également l'organisation de séances de cinéma dans le cadre du festival « De Nevers à l'Aube », et le choix des courts-métrages proposés par l'association Sceni qua non. Pour aller au cinéma comme pour accueillir un spectacle vivant, l'existence du groupe permet de mettre en commun

les expériences diverses et éventuellement de se rassembler.

## GARDER LE CAP DE L'ÉVEIL

À l'aube du troisième Contrat enfance, face au nombre et à la diversité des initiatives, les membres du groupe éveil culturel souhaitent rééquilibrer le travail. Héléne Roche exprime cette volonté en remarquant que, « *au fur et à mesure que des structures nous rejoignent, le groupe a pris de l'ampleur, il y avait beaucoup plus de choses à mettre en place et on a perdu le lieu du questionnement* ». Les professionnelles en viennent à envisager moins d'actions, plus de réflexion et peut-être aussi plus de possibilités de formation pour elles-mêmes.

Au chapitre de la réflexion, les champs qui sont en cours d'exploration seront probablement sources d'idées nouvelles. La venue d'intervenants extérieurs pose la question de leur place par rapport à celles des équipes. Elle interroge également la capacité des établissements à s'ouvrir sur l'extérieur tout en assurant la sécurité affective des enfants, surtout quand ils sont sans leurs parents. La réalisation collective finale fait également débat : enfants, parents, professionnelles, institutionnels, est-ce possible que tout le monde y trouve son compte en même temps ? Cette production est-elle la seule réponse possible aux légitimes soucis d'associer les parents, de rendre compte aux financeurs et de garder une trace à l'intention des enfants comme des équipes de ces moments extraordinaires ?

Il ne s'agit pas pour le groupe de remettre en question l'intérêt des pratiques culturelles et artistiques avec les jeunes enfants mais régulièrement de redéfinir le sens de ces propositions afin de bien rester dans une dynamique d'éveil, d'enrichissement de l'environnement de l'enfant et de ne pas dériver vers l'apprentissage ou la consommation précoces.

### Pour tout renseignement :

Héléne Roche,  
Animatrice du groupe éveil culturel,  
Directrice de la Crèche du Parc  
4, rue de Courtenay  
58000 Nevers  
Tél. : 03 86 57 29 22

# UNE PLASTICIENNE À LA CRÈCHE

*Pascale Massicot est une artiste qui intervient depuis une douzaine d'années dans les structures de la petite enfance à Nevers. Développer la créativité des tout-petits est l'occasion pour elle d'apprendre sans cesse et de nourrir son art.*

**D**ix ans après avoir cessé de créer de ses propres mains, Pascale Massicot s'est remise à travailler en tant qu'artiste. Le résultat a donné lieu à une exposition sur les femmes, malicieusement intitulée « *On parle encore d'elles* ». L'exposition s'est tenue à la rentrée 2004, à Clermont-Ferrand (La Tour-d'Auvergne).

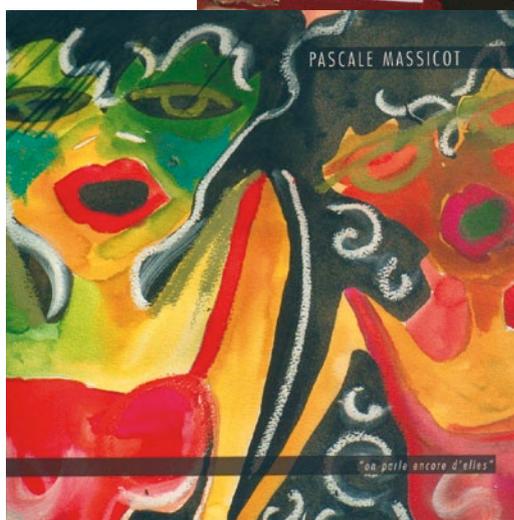
Pendant ces dix années de pause, cette plasticienne n'a pourtant jamais cessé de créer et d'expérimenter. Intervenante en crèches, elle participe, en effet, à l'éveil artistique des tout-petits depuis 1992. Il n'y est pas question d'apprentissage, ni même d'activité, terme teinté d'obligation. Il s'agit d'offrir aux enfants un espace de liberté et de créativité où ils s'expriment avec toute leur spontanéité. Le principe est simple : proposer des matériaux, des couleurs, des formes et laisser les enfants se les approprier à travers des situations variées. L'imagination, le désir et le jeu font le reste. « *Combien de fois ai-je vu des dessins que j'aurais voulu avoir fait* », s'exclame-t-elle.

## LES ARTS PLASTIQUES AUTREMENT

Aujourd'hui se sentant épanouie au contact des tout-petits, Pascale Massicot a longtemps réfléchi à la façon de rapprocher l'art et les enfants. Après des études en arts plastiques au milieu des années 80, elle a d'abord opté pour l'enseignement au collège, tout en maintenant une activité artistique personnelle. Mais, quatre années en tant que maître-auxiliaire ont fini par la détourner de l'Education nationale. Pas assez de place pour la créativité, pas assez de liberté et finalement pas assez d'heures de cours pour un trop grand nombre d'élèves... Fille d'enseignants formés à la pédagogie Freinet, élevée avec l'idée que chaque enfant doit aller à son rythme, Pascale ne se reconnaît pas dans ce système normatif. « *Je ne transmettais pas ce que je voulais transmettre* »,



« *Se confronter aux œuvres et non plus seulement en entendre parler* »



explique-t-elle. En 1988, elle crée l'association Art et Communication pour se donner un statut en tant qu'artiste avec, en tête, l'idée de monter

une école proposant un enseignement des arts plastiques différent. Le projet ne voit pas le jour, mais elle ouvre deux ans plus tard une galerie ainsi qu'un atelier. Signe avant-coureur de son travail d'intervenante, elle y fait se rencontrer une fois par mois un artiste et des enfants. Nourris de cet échange, ces derniers repartent « *décliner* » le travail de l'artiste et, récompense suprême, leurs travaux sont à leur tour exposés dans la galerie. L'aventure durera trois ans. Ces démarches d'éveil artistique ainsi que les œuvres de Pascale (notamment la réalisation pour le bicentenaire de la Révolution d'une installation symbolisant la marche des femmes

sur Versailles) retiennent toute l'attention de Michèle Delabre, coordinatrice de la petite enfance à Nevers. C'est elle qui suggère à Pascale, en 1992, d'intervenir auprès des très jeunes enfants accueillis dans les structures de la ville « pour y apporter quelque chose de différent ».

## CONVAINCRE

Les débuts ne sont pas faciles. Avec le recul, la jeune femme se rappelle avoir été « lâchée » dans la nature et avoir fait son apprentissage seule. Première leçon : bien avant de gérer ses relations avec les enfants, elle doit travailler avec les professionnelles... et surtout les convaincre de l'intérêt de sa présence pour les enfants. Faut-il rappeler que quatre ans après ses premières interventions, les résistances étaient encore nombreuses, y compris parmi les professionnelles. « *Au début, les commentaires étaient du type "A quoi ça sert ? Pourquoi on leur fait faire cela ? Il ne faut pas les obliger. Je n'aime pas. Ça va salir les enfants"* », se souvient-elle. Le défi a été d'imposer un vocabulaire et un regard nouveau sur son activité. Plus question, par exemple, de dire « faire peinture » quand il s'agissait de dessins aux crayons de couleur. Plus question de considérer qu'il s'agit uniquement d'occuper les enfants pour qu'ils soient sages. Les moments de découragement ont toutefois été là. « *Ce qui m'a permis de tenir en fin de compte, c'est que je ne venais auprès des enfants que ponctuellement* ».

## AU CONTACT DES TOUT-PETITS

Peu à peu, un rapport de confiance s'établit avec les équipes et Pascale peut apprécier leur soutien et leurs échanges avant la mise en place d'actions. Sa méthode de travail consiste à proposer un programme d'interventions sur l'année selon ses coups de cœur et ses propres découvertes – peinture au sol, empreintes, plâtre... – validées et relayées par les professionnelles. L'objectif : mettre les enfants en situation de découverte, même s'ils ne font qu'observer. Elle se souvient avoir fait des erreurs à ses débuts, en particulier celle d'avoir voulu forcer un petit garçon à peindre ou bien d'avoir négligé la démarche créative de l'enfant au profit du résultat de ses travaux. Erreurs classiques, reconnaît-elle aujourd'hui.

Ceci mis à part, elle a pu mesurer en douze ans de pratique l'impact de ses interventions en crèches et haltes-garderies. « *Je crois qu'avec les arts plastiques, on parvient à faire passer un grand nombre d'idées toutes simples, comme celles des limites à donner à un enfant par exemple. Quand on fait de la peinture au sol, les enfants*

*comprennent très bien qu'il y a là un espace de liberté et que l'on peut y faire ce que l'on veut. Quand ils sortent du cadre, en général, cela veut dire qu'ils en ont assez. C'est à nous, adultes, de le comprendre.* » Ce que Pascale a aussi découvert, c'est combien sa présence favorisait les relations entre les enfants, la socialisation de chacun, grâce à ces moments particuliers où les plus petits observent les travaux des autres. En quelque sorte, ils se nourrissent de ces mises en situations inédites.

## VALORISER LE TRAVAIL DES ENFANTS

En 1998, avec la signature du premier Contrat enfance à Nevers, Pascale change quelque peu sa façon de faire et se met à travailler sur des projets communs aux différentes structures petite enfance (crèches, haltes-garderies, centres de loisirs maternels...). De là, naît « La ferme géante », soit la réalisation par des tout-petits de 70 animaux : silhouettes de vaches, cochons, ânes, poules habillées par les enfants. L'idée est de créer un ensemble cohérent en imposant des contraintes simples comme, par exemple, que les cochons soient tous roses. Les idées ne manquent pas, des cochons à base de papier toilette rose, de fleurs collées, de tissu Vichy ou de bouquets de fleurs voient le jour. Enthousiasmée par les solutions inventées par les enfants pour créer leur animal, Pascale prend la décision de monter une exposition. Une vraie. Salle, éclairage, faire-parts d'invitation, petit cocktail, tout est réuni. C'est l'occasion de donner à voir des traces concrètes de son travail... aux parents notamment.

Mettre en valeur les productions des enfants en les rassemblant en une exposition, lui permet de susciter un mouvement collectif. La passion de Pascale pour l'art brut – un art réalisé par toute personne qui se met à créer et qui est indemne de culture, pour paraphraser le peintre Jean Dubuffet (1901-1985) – explique sa facilité à travailler si facilement avec les enfants, en particulier les tout-petits. Eprise de créativité, elle ne cesse de chercher à renouveler les expériences artistiques. C'est ainsi que de nouveaux projets concernant les structures de la petite enfance ont donné lieu, dans les années suivantes, à une exposition ayant pour thème les colonnes carrées (voir encadré p.27).

## DES FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELLES

En 2002, après dix ans d'activité, Pascale Masicot choisit de réduire ses interventions auprès des enfants (8 au lieu de 20 sur une année) pour

De retour à l'atelier, les professionnelles se mettent à travailler la matière, dépassant leur réticences et leurs blocages



s'adresser davantage aux professionnelles seules et leur donner l'occasion de découvrir pour elles-mêmes et d'expérimenter le travail d'un artiste. Des modules de formation sont proposés aux auxiliaires ; ils s'organisent en trois temps : une visite d'exposition le premier jour, une mise en pratique dans l'atelier de Pascale le deuxième et, le lendemain, la recherche de prolongements en fonction de chaque structure, soit comment intervenir auprès des enfants après ce qu'elles ont vu, ressenti et expérimenté.

Le tout premier module a débuté, au printemps 2003, avec la visite de l'exposition Nicolas de Staël au centre Georges-Pompidou, à Paris. Ce fut l'occasion pour les auxiliaires de se confronter aux œuvres et non plus seulement d'en entendre parler. De retour à l'atelier, elles se sont mises petit à petit à travailler la matière, dépassant leurs réticences et leurs blocages. *« On n'est pas obligé de mettre tout de suite en application ce que l'on a vu. Il est tout à fait possible de laisser digérer les choses et de ne pas être opérationnel immédiatement. L'important, c'est que par la suite, les professionnelles soient en mesure de faire rayonner leur expérience dans leur structure ».*

A ce jour, Pascale a fait deux sessions de formation. Son souhait est que les mêmes personnes suivent les trois modules annuels afin de travailler dans une continuité et d'aborder des thématiques nouvelles à chaque fois. Pour elle, la réussite de ce nouveau projet tient essentiellement à sa proximité avec les éducatrices, comme avec les auxiliaires, et à leur volonté de s'approprier une démarche.

Pascale ne sait pas comment évolueront par la suite tous ces projets. Sa seule certitude est d'avoir considérablement appris au contact des tout-petits. Travailler avec des enfants lui a permis

d'avoir moins d'appréhension quant à son travail artistique. *« Je me renouvelle parce que je me ressource. A certains moments, je m'arrête, je me nourris d'expositions et de lectures, puis je pioche et je digère ».* Comme pour les enfants, l'expression artistique n'est peut-être, pour elle, qu'une affaire de nourriture.

**Pour tout renseignement :**  
association Art et Communication,  
Pascale Massicot,  
1 bis, rue de Vert pré  
58000 Nevers  
Tél. : 03 86 59 24 80



# GRAINES DE TALENTS

*Éveiller à la pratique artistique, sensibiliser les enfants à l'art ont toujours été une ambition pour Pascale Massicot. En invitant des enfants à s'imprégner des techniques de grands artistes contemporains, elle pense avoir atteint son but.*

Après avoir animé un premier projet sur le thème de la ferme, Pascale a envie de travailler sur des formes totémiques et de créer avec les enfants quelque chose de nouveau pour fêter l'an 2000. L'idée de départ prend forme quand un animateur de centre de loisirs lui propose l'expression « colonnes carrées », en référence au travail du sculpteur Daniel Buren. A ce moment-là, le projet se met en place dans l'esprit de Pascale. Très ambitieux et commun à plusieurs structures de la petite enfance de la ville, il se déroule en plusieurs étapes. Il s'agit d'abord de décliner l'œuvre d'un artiste avec les tout-petits, en usant de techniques qui lui sont propres notamment, puis de faire des choix dans les productions des enfants afin de recouvrir des cubes... qui formeront ces fameuses colonnes carrées.

Pour la plasticienne, le travail en amont est considérable, puisqu'elle doit sensibiliser parents, enfants et professionnelles à ce projet. Elle commence par rechercher des artistes dont les techniques peuvent être adaptées à des tout-petits. L'observation de son fils Pablo, alors âgé de

3 ans 1/2, lui sert de guide « À l'époque, il passait son temps à envelopper des objets avec du Scotch, c'est donc grâce à lui que j'ai pensé au travail de Christo (plasticien connu pour avoir enveloppé le Pont-Neuf et le Reichstag) ». Ayant retenu cinq artistes, elle élabore un catalogue de leurs œuvres à l'intention des éducatrices. « On ne connaissait pas tous ces gens-là », explique Catherine Bellamy, conseillère technique à la CAF de la Nièvre. « Alors, Pascale nous a fait ce très joli document de présentation. Chaque structure a ensuite choisi son artiste. Rien n'a été imposé ».

Dans cette même perspective d'ouverture, elle organise des projections de diapositives avec les enfants et installe un panneau pour tenir les parents au courant de l'évolution de ce travail.

Sur le terrain, le fonctionnement est relativement simple. Les enfants s'inspirent, sans le savoir, de la pratique d'un artiste, l'américain Jackson Pollock par exemple (1912-1956, peintre abstrait américain qui avait l'habitude de travailler au sol, en projetant notamment de la peinture liquide). Ils utilisent les mêmes outils que lui et secouent leurs pinceaux, peignent à travers des seaux percés, font des empreintes avec leurs mains... Autant de situations qui leur permettent de jouer avec la matière et de développer leur créativité... Le travail des professionnelles et de Pascale est d'accompagner et de nourrir ces expériences, tout en préparant l'exposition à venir.

Le résultat a été donné à voir, quelques mois plus tard, à la Maison de la Culture de Nevers. Au dessus des colonnes, une centaine de portraits d'enfants ayant participé au projet, étaient suspendus au plafond, comme si les deux cherchaient à se rejoindre. « Une forme de flottement qui donnait de la vie à l'ensemble », décrit Pascale. Encore ravie de cette expérience, elle considère que c'est le travail qui illustre le mieux ce qu'elle avait envie de faire passer dans son métier.



À la maison de la culture de Nevers, l'exposition des « colonnes carrées » réalisés par les enfants des différentes structures.





**Enfance et Musique** s'attache depuis plus de vingt ans à promouvoir les pratiques d'éveil culturel et artistique dans la diversité des lieux qui accueillent le jeune enfant et sa famille. Modestement mais avec ténacité, à travers la formation des professionnels et des parents, la conduite de projets au long cours, la promotion du spectacle vivant, elle est devenue partenaire de confiance, au niveau national, de nombreux acteurs de la petite enfance, de la santé, de l'action médico-sociale et de la culture.

Sa philosophie s'enracine dans la conviction que la prise en compte des droits culturels est un chemin essentiel pour consolider et donner du sens aux relations de l'enfant avec son environnement familial et social.

L'éducation, la santé, la culture pour tous sont au cœur des droits de l'homme et des valeurs de la République. Dans cette époque de mutation difficile de l'humanité, ces acquis de la connaissance et du progrès social sont des repères pour tous ceux qui considèrent que la recherche du profit et la consommation entraînent l'humanité dans une impasse destructrice et sans avenir.

À l'hôpital, dans les quartiers en difficulté, dans les lieux qui accueillent des enfants handicapés, à la crèche... les professionnels de l'association sont présents aux côtés de ceux qui agissent pour replacer l'homme dans la pluralité et l'interdépendance de ses besoins au cœur de son projet personnel et professionnel.

Depuis sa création en 1981 par Marc Caillard, l'association est devenue partenaire des politiques publiques. Aujourd'hui elle est soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, la CNAF, la DIV. Des partenaires privés comme la Fondation de France, la Fondation Eveil et Jeux, la société Okaïdi ou la SACEM lui apportent également leur soutien.



Ministère des Solidarités,  
de la Santé et de la Famille

Centre de formation : 17, rue Étienne-Marcel – 93500 Pantin – Tél. : 01 48 10 30 00

Diffusion de spectacles : Tél. : 01 48 10 30 02

Site internet : [www.enfancemusique.asso.fr](http://www.enfancemusique.asso.fr)

Depuis 1996, l'association **DCVS** (Diffusion Culturelle et Vie Sociale) est un partenaire indépendant associé au projet d'Enfance et Musique. Elle a pour mission de poursuivre la création artistique et discographique pour l'enfance sous le label Enfance et Musique. Cette association de production dont les ressources proviennent de la diffusion des disques et cassettes est fiscalisée pour répondre aux critères nécessaires à la transparence des activités associatives.



## Au Merle Moqueur

est le distributeur extérieur qu'Enfance et Musique a mandaté pour assurer au mieux la présence de sa création discographique et de ses publications auprès du public.

- Demande de catalogues éditions : 01 48 10 30 50 (répondeur 24h/24)
- Site internet : [www.enfancemusique.com](http://www.enfancemusique.com) (site de vente en ligne)



## LES CAHIERS DE L'ÉVEIL – ART – CULTURE – PETITE ENFANCE – FAMILLE – LIEN SOCIAL

Enfance et Musique vous propose de partager des textes qui nourrissent sa réflexion ou qui sont issus de son expérience.

N°1



Prix : 6€ - 64 pages

### Sommaire

- La civilisation du bruit  
*Jean-Michel Delacomptée*
- Chanter s'apprend dans l'enfance  
*Agnès Chaumié*
- Donnons-leur du lait et du beau  
*Joëlle Rouland*
- L'art et l'enfant : pertinence et enjeux des actions d'éveil culturel et artistique  
*Annick Eschappasse*
- Art et Citoyenneté  
*Héliane Bernard*
- Le « vertus » de l'art  
*Philippe Meirieu*

### Sommaire

- La Culture menacée  
*Bernard Noël*
- L'acquisition du langage : un processus d'échanges culturels  
*Evelio Cabrejo Parra*
- Une artiste à la crèche... Mais pourquoi ?  
*Nicole Fellous*
- L'espace culturel et l'imaginaire du jeune enfant  
*Tony Lainé*
- Avec la chanson, accueillir l'enfant d'origine étrangère et ses parents  
*Geneviève Schneider*
- Le chant du rossignol  
*Jeanne-Marie Pubellier*

N°2



Prix : 6€ - 64 pages

Pris par l'action, nous regrettons souvent de n'avoir pas davantage de temps pour lire, alors que nous éprouvons le besoin d'étayer nos pratiques sur des textes (recherches, études, touchant les sujets qui nous concernent), ne fut-ce que pour mieux argumenter lors de discussions sur nos lieux de travail, ou simplement pour nous enrichir ou partager le plaisir d'une lecture.

De nombreux professionnels de l'enfance nous en ont fait part, et nous le ressentons nous aussi.

La présente brochure est donc née de ce désir.

C'est une invitation à partager des réflexions qui nous ont nourris et qui ont en commun le souci d'éveiller le sens de l'écoute, la sensibilisation de l'oreille de l'enfant aux bruits du monde le conduisant vers la socialisation et la créativité.

Direction de l'ouvrage : Christine Attali Marot & Marc Caillard

Photos : Daniel Rühl

Illustrations : Nicole Fellous

64 pages

Pour commander Les cahiers de l'éveil, écrire à :  
**Enfance et Musique**

17, rue Etienne Marcel - 93500 Pantin

Joindre un chèque de 8,00€ pour 1 numéro (port compris)

ou de 15,00€ pour les 2 numéros (port compris)

à l'ordre de AMM\*

\* AMM (Au Merle Moqueur) est le distributeur exclusif des publications Enfance et Musique



PM067

3